

JOUER
VENEZ

CONSERVATOIRE

de musique et d'art dramatique du Québec

2008-2009
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



ISBN 978-2-550-57521-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-57520-7 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2009

Ce document est également disponible en version PDF
dans le site Internet du Conservatoire : www.conservatoire.gouv.qc.ca

CONSERVATOIRE

de musique de Val-d'Or

CONSERVATOIRE

de musique de Trois-Rivières

CONSERVATOIRE

de musique de Gatineau

CONSERVATOIRE

d'art dramatique de Montréal

CONSERVATOIRE

de musique de Montréal





La table des matières

LA LETTRE À LA MINISTRE	4
LA DÉCLARATION DE FIABILITÉ DES DONNÉES	5
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	7
LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
LA MISSION ET LE MANDAT DU CONSERVATOIRE	14
LES FAITS SAILLANTS	15
LES COURS DE MAÎTRES	22
L'ORGANIGRAMME	30
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	31
LES COMMISSIONS DES ÉTUDES	32
LES CONSEILS D'ORIENTATION	34
LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE	36
LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011	38
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	41
L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES	44
Les ressources humaines	44
Le rapport de la direction	45
Le rapport du vérificateur	46
L'état des résultats	47
Le bilan	48
Le flux de trésorerie	49
Les notes complémentaires	50
LA FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC	60
LES JUGES AUX EXAMENS DE FIN DE TROISIÈME CYCLE ET DE CONCOURS	62
LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	64
LES LOIS ET LES POLITIQUES D'APPLICATION	66

La lettre à la ministre

Le 30 novembre 2009

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est, Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets le rapport annuel d'activités du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2009.

Ce rapport vous est transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale. Il a été produit conformément aux dispositions de la loi de notre corporation.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas Desjardins
Directeur général

La déclaration de fiabilité des données

Québec

Le 28 octobre 2009

L'information et les résultats contenus dans le présent *Rapport annuel d'activités 2008-2009* relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Ce rapport répond aux exigences de la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et décrit fidèlement la mission, les enjeux, les orientations et les défis de la corporation, fait état des résultats dans la conduite de cette mission et rend compte de l'application de certains règlements, lois et politiques auxquels le Conservatoire est soumis.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel d'activités sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2009.



Nicolas Desjardins
Directeur général



Le mot de la présidente

Depuis mars 2007, au moment de ma nomination à la présidence du conseil d'administration du Conservatoire, je n'ai cessé de m'étonner de ce que nous réussissons à accomplir dans l'enseignement de la musique et de l'art dramatique. Les succès remportés par les élèves et les professeurs témoignent avec éclat de l'envergure de nos écoles. Qu'on pense à Danièle Gagné-Belley, une étudiante du Conservatoire d'art dramatique de Québec qui a remporté cette année la prestigieuse bourse de la Fondation Hnatyshyn ou encore à la violoniste Marie-Ève Poupart, diplômée du Conservatoire de musique de Montréal, qui a remporté en juin dernier le Prix d'Europe. Il y a de quoi être fiers!

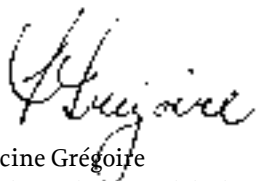


Si je devais qualifier l'activité du Conservatoire, au cours de l'année qui vient de s'écouler, je ne me tromperais pas beaucoup en choisissant le terme « dynamique ». En effet, les choses bougent dans notre établissement et le virage entrepris il y a deux ans porte ses fruits. Nous avons accueilli Régis Rousseau à la direction du Conservatoire de musique de Saguenay, ainsi que Richard Chevalier à la direction des services administratifs; nous avons livré à Montréal la dernière phase de la construction du Conservatoire de musique et du Conservatoire d'art dramatique; nous avons établi un plan d'actions prioritaires pour mettre en œuvre le Plan stratégique 2008-2011 et, enfin, nous avons remis sur pied un orchestre d'élèves, auquel se sont joints des apprentis comédiens, issus de tout le réseau du Conservatoire. Cette grande formation obtenait un franc succès, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui du rayonnement. Toutes ces réalisations ont demandé aux professeurs et aux organisateurs une intelligence de chaque instant et une constance à toute épreuve. Je tiens d'ailleurs à féliciter les membres de l'équipe du Conservatoire qui ont œuvré à ces réussites.

Pour la deuxième année d'existence de la corporation du Conservatoire, je peux témoigner de l'enthousiasme avec lequel nous avons adopté la nouvelle structure administrative et affirmer que nous en avons tiré avantage pour aller de l'avant. Tous ont pris la mesure des objectifs proposés et les membres du conseil se sont bien installés dans leur rôle. Nous avons aussi accueilli un nouveau membre au conseil, le pianiste et compositeur François Dompierre, nommé par la ministre Christine St-Pierre en janvier dernier.

Cette période a aussi servi à réfléchir au rôle de Conservatoire, à son mandat et aux moyens de mener à bien sa mission. Nos échanges ont été fort stimulants. Ils nous ont permis de nous questionner et de mieux cerner notre place dans l'enseignement supérieur de la musique et de l'art dramatique au Québec.

Pour cette nouvelle année qui commence, je ne peux que vous réitérer ma foi en l'art et la connaissance pour changer le monde et le rendre meilleur. C'est ce que nous accomplissons un peu chaque jour au Conservatoire.



Francine Grégoire
Présidente du conseil d'administration

Le message du directeur général



L'année qui s'achève a été fertile en changements pour le Conservatoire et elle nous a fait vivre des événements déterminants. Bien sûr, l'histoire de notre école n'a jamais cessé de rebondir au fil de ses 65 ans d'existence, mais les deux dernières années ont donné un souffle particulièrement vivifiant à l'institution. Le seul fait de devenir une corporation autonome nous a apporté une surdose d'optimisme et d'énergie en nous permettant de concrétiser de grands projets et de bien jouer notre rôle, qui consiste d'abord et avant tout à être une pépinière d'artistes.

La création de la corporation a aussi amené des dépenses additionnelles. Ainsi, le Conservatoire affiche cette année un déficit de 754 000 \$ que nous devons principalement à une sous-évaluation des coûts inhérents à ce changement de statut. Il s'agit donc d'un déficit structurel et nous sommes confiants de le résorber au cours des prochains exercices. Nous nous assurons, par ailleurs, de gérer le plus efficacement possible les fonds dont nous disposons.

INSTALLATIONS MONTRÉALAISES

Parmi les grands projets, nous avons achevé la troisième et dernière phase de notre installation permanente à Montréal. C'est ainsi qu'au début de l'automne, le Conservatoire d'art dramatique et le Conservatoire de musique de Montréal inauguraient ensemble leurs nouveaux lieux de travail, de création et de diffusion.

Plus formidable encore, avec cette réalisation s'ouvrait un véritable centre d'art et de culture, au-delà des besoins liés à l'enseignement, dont tous profiteront, aussi bien les voisins du Conservatoire que l'ensemble de la communauté montréalaise.

J'aimerais rappeler que le 22 juin 2006, on avait annoncé un budget de 46,5 millions de dollars pour l'aménagement et l'achat d'équipements des deux établissements, musique et art dramatique. Un tel chantier représentait un défi de taille, puisqu'il fallait maintenir les activités d'enseignement tout en effectuant de grands travaux. Or, nous avons respecté aussi bien le budget que le calendrier!

Je profite donc de l'occasion pour féliciter MM. Saïa, Barbarese et Topouzanov, les architectes qui ont signé le projet. Je remercie aussi nos partenaires de l'Université du Québec pour leur ouverture et leur collaboration de tous les instants. Merci également à la Société immobilière du Québec et à l'équipe de la gestion immobilière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.



photo: Robert Etcheverry

Théâtre de rue, été 2009 avec les élèves de troisième année du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.
Au premier plan : Michèle Dorion, Sonia Cordeau, Hugo B. Lefort; au second plan : Yves Morin (professeur de chant).



L'envolée symphonique à Québec, le 5 juin 2009.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT ET DE MAÎTRISE

Autre sujet de grande fierté, en cette rentrée 2009 : dorénavant, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec offre les programmes de baccalauréat et de maîtrise en musique, profil interprétation. Cette reconnaissance de la formation supérieure offerte en interprétation musicale par le Conservatoire revêt beaucoup d'importance pour nos élèves. Déjà, en 1964, le Rapport Parent la réclamait ! Et la plupart des conservatoires européens ont d'ailleurs aussi entrepris cette démarche.

Une telle décision nous incite à augmenter le nombre de cours de culture générale qui font partie des programmes de baccalauréat et de maîtrise, et à accroître nos collaborations avec le réseau universitaire québécois pour nous conformer aux exigences de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Au cours de l'exercice 2008-2009, le Conservatoire a donc conclu des ententes de partenariat avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à Trois-Rivières et en Outaouais, ainsi qu'avec l'Université de Sherbrooke.

Ces échanges font en sorte que le Conservatoire vient enrichir de son expertise et de son approche pédagogique particulière, l'offre de formation supérieure en musique. Quant aux universités,

celles qui ne donnent pas de formation en musique voient en quelque sorte leur champ d'action s'élargir. Et tout en effectuant ce virage, nous sommes fiers d'avoir préservé l'approche pédagogique propre au Conservatoire, qui se caractérise notamment par le continuum des études et la relation maître-élève.

RELANCE DE L'ORCHESTRE DU RÉSEAU

L'exercice 2008-2009 aura été celui de la relance de l'Orchestre du réseau du Conservatoire de musique et d'art dramatique qui, de 1985 à 1996, avait connu le succès et rempli les salles du Québec. Cette année, du 5 au 7 juin, le public a eu le bonheur d'entendre, à Québec, à Montréal et à Trois-Rivières, une nouvelle mouture de cette formation dans *L'envolée symphonique*, créée pour huit comédiens et un orchestre, avec quatre-vingt-dix instrumentistes choisis parmi les meilleurs élèves de tout le réseau du Conservatoire. Précédée d'un camp musical de 10 jours, la tournée a représenté un outil pédagogique exceptionnel pour les jeunes participants, qui plongeaient ainsi dans l'apprentissage concret de la vie des musiciens et des acteurs. Ce fut aussi pour eux l'occasion de rencontrer le public et de lui présenter une prestation de haut niveau, qui faisait appel non seulement au talent, mais également à un travail exigeant fourni pendant de longues années de formation.

COMMÉMORATIONS ET NOUVEAUTÉS

L'année scolaire 2008-2009 fut l'occasion de célébrer le cinquantenaire du Conservatoire d'art dramatique de Québec. Compte tenu de l'influence prépondérante de cet établissement sur la vie théâtrale de la capitale et du Québec tout entier, ce sont des générations de comédiens, d'auteurs, de troupes et de diffuseurs qui ont célébré, tantôt dans des retrouvailles au théâtre du Conservatoire, tantôt lors d'une exposition scénographique itinérante, tantôt le temps d'un *Apéro de mots* en ouverture de représentations au Périscope, au Trident ou à la Bordée.

Sur une note plus triste, l'établissement du Vieux-Québec a vu disparaître cette année un de ses professeurs, Paul Bussières, qui avait mis sur pied la section Scénographie en 1969. Formé à l'École des beaux-arts de Québec au début des années soixante, il avait ensuite joint l'équipe du Théâtre de L'Estoc, avec André Ricard et Jean-Louis Tremblay, avant de devenir professeur au Conservatoire. Véritable maître, il a enseigné à des générations de scénographes qui pratiquent maintenant leur art sur les scènes du Québec et du monde entier.

Toujours dans la capitale, le Conservatoire de musique vivait la tragique disparition, à 49 ans, à la suite d'un cancer, de la soprano Hélène Fortin qui y enseignait le chant depuis près de 10 ans. Finaliste au concours international Pavarotti en 1992 et lauréate de nombreux concours, dont le Concours de musique du Canada en 1989, elle avait connu une brillante carrière, interprétant plusieurs rôles à l'opéra, dont ceux de Gilda dans *Rigoletto*, Violetta dans *La Traviata* et Olympia dans *Les contes d'Hoffmann*. Elle avait conquis le cœur des mélomanes par la beauté et l'agilité de sa voix. Au Conservatoire, elle était aimée de ses élèves et de ses collègues, à qui elle communiquait son art et sa vivacité.

Parmi les nouvelles plus réjouissantes, on note que l'année a été marquée par l'achèvement et la diffusion du film *Classes de maîtres*, de Luc Bourdon, portant sur le Conservatoire. Avec une rare sensibilité et une grande maîtrise, Luc Bourdon nous emmène de classe en classe, de répétition en répétition, de ville en ville, révélant les gestes et les paroles de ceux et celles qui ont la passion de l'art et de l'enseignement. Il fait voir au public ce qu'il voit rarement.



photo: Louise Leblanc

« Il faut affirmer le créneau particulier qui nous échoit dans l'enseignement des arts. »

— **NICOLAS DESJARDINS**
Directeur général du Conservatoire de musique
et d'art dramatique du Québec

Ce documentaire, diffusé à Télé-Québec en janvier 2009, a non seulement permis de dévoiler ce que les élèves et les professeurs font jour après jour, mais il a aussi été un révélateur extraordinaire pour tous les membres du Conservatoire qui se sont vus à l'écran et ont ainsi côtoyé l'autre discipline. La diffusion de *Classes de maîtres* et l'accueil que lui ont fait les médias ont donné une immense visibilité au Conservatoire.

Parmi les nouvelles du réseau, notons aussi que le Conservatoire de musique de Saguenay a vu partir à la retraite celui qui en avait dirigé les destinées pendant 22 ans, le dynamique chef Jacques Clément. Pour lui succéder, on nommait, le 3 novembre 2008, l'organiste Régis Rousseau, natif du Saguenay et diplômé en orgue du Conservatoire de musique du Saguenay, de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal. Titulaire à l'église Saint-Nom-de-Jésus à Montréal, chef de chœur, professeur d'orgue et directeur général et artistique de l'événement *Orgue et couleurs*, qui présente plusieurs activités annuelles d'envergure internationale, il recevait, en novembre 2002, le prix Opus de « Directeur artistique de l'année » décerné par le Conseil québécois de la musique. C'est un plaisir de l'accueillir au Conservatoire.



Caroline Lizotte, professeure de harpe à Trois-Rivières, dans une scène du film *Classes de maîtres* de Luc Bourdon.



Audrey G. Perreault, gagnante du concours Bravissimo 2009, au moment de la finale le 15 juin dernier.

LE SITE WEB

En avril dernier, poursuivant le rajeunissement de son image, le Conservatoire lançait son nouveau site Web. L'allure, l'ergonomie et les hauts standards d'accessibilité qui s'y trouvent réunis nous valent des commentaires élogieux, tant à l'interne que dans le public.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conservatoire a profité de cette année pour développer et promouvoir une stratégie de développement en conformité avec la Loi québécoise sur le développement durable. En effet, le Conservatoire accorde beaucoup d'importance à la qualité de vie de ses gens et plusieurs des facteurs qui ont contribué et qui contribuent toujours au succès de l'établissement s'inscrivent dans le droit fil des principes sur lesquels repose le concept de « développement durable ». Il suffit de penser à la solide réputation du corps professoral, à l'étroite relation entre le maître et l'élève liée à l'enseignement individualisé, au respect du rythme d'apprentissage des jeunes et aux fructueux partenariats qui voient le jour dans toutes les régions où le Conservatoire est présent. En misant sur la participation active de tous — élèves, professeurs, employés, gestionnaires et partenaires —, notre plan de développement durable constitue un moyen supplémentaire de réaliser la mission de notre institution.

LE MOT DE LA FIN

Au cours de cette année où le souffle de la modernisation a gonflé toutes nos voiles, il a fallu tenir le cap pour s'assurer de continuer à accomplir notre mission. Depuis le début, le statut tout à fait unique du Conservatoire, comme établissement d'enseignement professionnel des arts de la scène, lui a permis d'évoluer parallèlement aux autres établissements d'enseignement supérieur en poursuivant une tradition héritée de l'Europe. Aujourd'hui plus que jamais, il faut affirmer le créneau particulier qui lui échoit dans l'enseignement des arts.

Or, je sais que cette institution — que j'ai le bonheur de diriger — dispose des moyens de poursuivre sur sa lancée. Le premier de ces moyens est constitué par le personnel dévoué et exceptionnellement talentueux qui y œuvre jour après jour. Je salue ces gens, qui font du Conservatoire le lieu exceptionnel qu'il est, et je les remercie sincèrement de leur enrichissante présence.

Nicolas Desjardins
Directeur général



photo: Bernard Prémontaine

La mission et le mandat du Conservatoire

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a été fondé par voie législative en 1942. Après être demeuré au sein du ministère chargé de la culture pendant 65 ans, il est devenu, en 2007, une corporation publique autonome ayant le statut d'un organisme du gouvernement doté de son propre conseil d'administration. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le mandat du Conservatoire consiste à administrer et exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement de l'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement (L.R.Q., c. C-62.1, a.19).

La mission qui en découle pour le Conservatoire est donc d'assurer une formation professionnelle en musique et en art dramatique fondée sur l'excellence. C'est ainsi qu'il suscite et soutient dans les milieux une formation de grande qualité, en même temps qu'il appuie les organismes essentiels à la vie musicale et théâtrale sur tout le territoire québécois.

Le Conservatoire est formé d'un réseau de sept établissements d'enseignement de la musique situés à Gatineau, Montréal, Québec, Rimouski, Saguenay Trois-Rivières et Val-d'Or, et de deux établissements d'enseignement de l'art dramatique, à Montréal et Québec, tous bien enracinés dans leur milieu.

Il est la seule institution d'État en Amérique du Nord qui offre des programmes de formation en musique en continuité, du niveau préparatoire jusqu'au deuxième cycle universitaire. Ses programmes de formation professionnelle en art dramatique adoptent la structure des programmes des grandes écoles où tous les cours sont obligatoires, de l'entrée à la diplomation. D'une année à l'autre, il compte environ 800 élèves en musique et 75 élèves en art dramatique.

À la différence des institutions des systèmes scolaires, collégial et universitaire qui sont financées en fonction du nombre de leurs étudiants, le Conservatoire est financé à même les crédits du ministère chargé de la culture, à partir d'une enveloppe budgétaire annuelle qui limite et détermine le nombre de ses élèves. C'est pourquoi ces derniers y sont admis uniquement au mérite par audition.

Prestigieuse institution de formation professionnelle en arts de la scène, le Conservatoire contribue activement au développement de la culture au Québec. Son rayonnement à l'étranger ainsi que celui de ses professeurs et de ses élèves passés et actuels témoignent de l'excellence de la formation dont il est l'héritier, et dont il se fait le promoteur, tant en musique qu'en art dramatique.

Les faits saillants

LA SANCTION DES ÉTUDES EN MUSIQUE ET EN ART DRAMATIQUE – PROGRAMMES RÉGULIERS ET FORMATION CONTINUE

Musique	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Certificat d'études préparatoires en musique	13	14	18	8	13	8	6	80
Diplôme d'études intermédiaires en musique	7	17	11	4	3	3	4	49
Diplômes d'études collégiales en musique	7	8	7	2	3	4	3	34
Certificat d'études supérieures en musique I						1		1
Diplômes d'études supérieures en musique I	2	15	12	1	1	5		36
Certificat d'études supérieures en musique II								
Diplôme d'études supérieures en musique II	2	11	10			2		25
Certificat de stage de perfectionnement en musique	1	5						6
Total	32	70	58	15	20	23	13	231

Résultats au concours	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Accessit		1	1					2
Prix	3	12	9			1		25
Prix avec grande distinction	1	6	3			1		11
Total	4	19	13			2		38

Art dramatique – formation professionnelle	CADM	CADQ	Total
Jeu	11	10	21
Scénographie		2	2
Mise en scène et création		1	1
Total	11	13	24

Art dramatique – formation continue	CADM
Doublage adultes	32
Doublage enfants	8
Voix et micro	16
Phonétique et diction	6
Adaptation pour le doublage	12
Tango	9
Corps et voix	10
Total	93

CMG : Conservatoire de musique de Gatineau
 CMM : Conservatoire de musique de Montréal
 CMQ : Conservatoire de musique de Québec
 CMR : Conservatoire de musique de Rimouski
 CMS : Conservatoire de musique de Saguenay

CMTR : Conservatoire de musique de Trois-Rivières
 CMVD : Conservatoire de musique de Val-d'Or
 CADM : Conservatoire d'art dramatique de Montréal
 CADQ : Conservatoire d'art dramatique de Québec

LA FORMATION EN MUSIQUE AU CONSERVATOIRE

La formation en musique comprend cinq niveaux, qu'on appelle des cycles, au cours desquels les élèves travaillent une matière principale, désignée comme une « spécialité » : il s'agit de l'instrument de l'élève ou encore du chant, de la direction d'orchestre ou de la composition. De plus, les programmes comprennent des cours communs qui contribuent à donner à tous une solide formation générale en musique : formation auditive et théorique, histoire de la musique, analyse et techniques d'écriture.

Du premier au cinquième cycle, les élèves empruntent un parcours qui les mène des études préparatoires jusqu'à un stage de perfectionnement. Ce dernier leur permet de réaliser des projets contribuant à leur cheminement professionnel. Entre ces deux niveaux, ils évoluent graduellement, en passant par le cycle intermédiaire ou collégial, le cycle supérieur I (premier cycle universitaire) et le cycle supérieur II (deuxième cycle universitaire).

Dès la fin du niveau intermédiaire et jusqu'à la toute fin de leurs études, les élèves reçoivent chaque semaine une heure et demie d'enseignement individuel dans leur spécialité. De plus, ils bénéficient des services de pianistes accompagnateurs gratuitement, et tous participent à de petits et grands ensembles. Enfin, dans les cours de groupes, le faible ratio maître-élèves permet une grande proximité et avantage ces derniers, pour leur donner un suivi pédagogique optimal, un encadrement personnalisé et un apprentissage individualisé.

DEUX PROFILS DE FORMATION EN MUSIQUE

Le profil de formation en interprétation concerne les professions d'instrumentiste, de chanteur et de chef d'orchestre. Il est offert aux cycles préparatoire, intermédiaire, supérieur I, supérieur II et stage de perfectionnement.

Le profil de formation en composition comprend les diverses techniques d'écriture, la composition et la composition électroacoustique. La formation s'échelonne sur les trois derniers cycles du parcours (supérieur I, II et stage de perfectionnement).

L'EXPÉRIENCE DE LA SCÈNE

La formation des musiciens comprend de nombreuses occasions de jouer en public, tant pour les compositeurs que pour les interprètes, ce qui donne aux élèves une solide expérience de la scène.



Krystina Marcoux joue pour la finale du concours Bravissimo 2009, le 15 juin dernier. Elle est accompagnée au piano par Bao-Luan Nguyen, professeur-accompagnateur.

LA LISTE DES FINISSANTES ET DES FINISSANTS AU CONCOURS DE SORTIE EN 2008-2009

Valérie Bélanger	Chant	Le Prix
Lydia Laquerre	Chant	Le Prix
Sophie Martin	Chant	Le Prix avec grande distinction
Roxanne Léveillé	Clarinette	Le Prix
Marie-Andrée Robitaille	Clarinette	Le Prix
Alexandre Corbeil	Composition	Le Prix
Guillaume Primard	Composition	Le Prix
Pierre-Marc Beaudoin	Composition électroacoustique	Le Prix
Olivier Girouard	Composition électroacoustique	Le Prix
Adam Johnson	Direction d'orchestre	Le Prix
Stéphane Lebrun	Direction d'orchestre	L'Accessit
Audrey G. Perreault	Flûte	Le Prix avec grande distinction
Jeffrey Stonehouse	Flûte	Le Prix avec grande distinction
Philippe Auger	Guitare	Le Prix
Florence Blain	Hautbois	Le Prix
Vincent Boilard	Hautbois	Le Prix
Cendrine Despax	Musique de chambre	Le Prix
Julie Dunn-Cuillierier	Musique de chambre	Le Prix
Guillaume Garant-Rousseau	Musique de chambre	Le Prix
Morgan Sara Gregory	Musique de chambre	Le Prix
Laurence Latreille-Gagné	Musique de chambre	Le Prix avec grande distinction
Jeffrey Stonehouse	Musique de chambre	Le Prix avec grande distinction
Valérie Timofeeva	Musique de chambre	Le Prix avec grande distinction
Tomohisa Toriumi	Musique de chambre	Le Prix
Denis Gagné	Orgue	L'Accessit
Marc-Antoine Bérubé	Percussion	Le Prix
Chantal Dubé	Piano	Le Prix
Olivier Hébert-Bouchard	Piano	Le Prix avec grande distinction
Valérie Timofeeva	Piano	Le Prix avec grande distinction
Sarah Bérubé-Lalancette	Trombone	Le Prix
Simon Tétreault	Trombone	Le Prix avec grande distinction
Stéfany Breton	Trompette	Le Prix
Léonie Deschênes	Trompette	Le Prix
Geneviève Desfossés-Cloutier	Trompette	L'Accessit
Frédéric Payant	Trompette	Le Prix avec grande distinction
Simon Tremblay	Trompette	Le Prix
Stéphanie Beuparlant	Violon	Le Prix
Marie-Ève Poupart	Violon	Le Prix avec grande distinction
Valérie Despax	Violoncelle	Le Prix



Vie et mort du roi boiteux de Jean-Pierre Ronfard, présentée par les élèves finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, du 23 au 31 janvier 2009. Adaptation et mise en scène de Michel Monty. Au premier plan : Élisabeth Sirois; au second plan : Louis-Philippe Tremblay, Alice Pascual, Maxime Carboneau, Olivia Palacci.

LA FORMATION EN ART DRAMATIQUE AU CONSERVATOIRE

QUATRE PROFILS DE FORMATION EN ART DRAMATIQUE

Le Conservatoire d'art dramatique s'adresse à des élèves titulaires d'un diplôme d'études collégiales et offre deux programmes dont le niveau équivaut au premier cycle universitaire, comprenant le Jeu et la Scénographie, ainsi qu'un programme court en Mise en scène et création.

JEU

La formation en Jeu prépare les élèves à entreprendre une carrière artistique professionnelle d'interprète au théâtre, au cinéma, dans les médias ainsi que dans les multiples domaines connexes. Échelonné sur trois ans consécutifs et à temps plein, ce programme offre des activités d'apprentissage et de développement qui s'appuient sur les exigences des pratiques actuelles en art dramatique. Il favorise un entraînement pratique intensif. Il se déroule en trois temps et porte successivement sur la connaissance de soi, l'expression et la représentation. Cela permet d'abord de développer la conscience de l'acteur en devenir, avec ses forces et ses faiblesses, ensuite d'enrichir sa personnalité théâtrale en lui apprenant à s'exprimer et à incarner des personnages et, enfin, de se produire sur scène pour rencontrer le public et découvrir la réalité de son métier.

Les cours portent sur l'interprétation, le jeu devant caméra, la création, l'improvisation, l'écriture, la diction et la phonétique, la voix, la lecture, le chant, le mouvement, les masques, le mime, la pantomime, le clown, la commedia dell'arte, l'histoire du théâtre, le théâtre tragique, les nouvelles dramaturgies, le combat et les claquettes. Certains de ces cours sont exclusifs à Québec et d'autres à Montréal.

Le Conservatoire d'art dramatique de Montréal s'est créé une spécialité dans l'enseignement du jeu devant caméra. Les élèves ont l'occasion de jouer devant la lentille, de manipuler la caméra, de concevoir des scénarios, d'installer décors et éclairages, et d'assurer la régie ou l'aiguillage. Ils acquièrent une expérience des médias électroniques qui contribue à faire d'eux des acteurs bien préparés à exercer leur métier et à en connaître les différentes facettes.

SCÉNOGRAPHIE

La formation en Scénographie est exclusive au Conservatoire d'art dramatique de Québec et mène les élèves aux métiers de concepteur de décors, d'accessoires et de costumes. Au cours des deux premières années, ils apprennent les techniques de base pour exécuter des maquettes et des plans, et pour réaliser des accessoires de spectacles. La troisième année, ils travaillent avec les élèves du programme de Jeu et conçoivent pour eux des décors, des costumes, des accessoires, des éclairages et des affiches. Peu à peu, ils apprennent à apporter une vision personnelle à leurs réalisations.

MISE EN SCÈNE ET CRÉATION

La formation en Mise en scène et création, d'un niveau équivalant au deuxième cycle universitaire, est offerte depuis peu au Conservatoire d'art dramatique de Québec. Elle s'adresse à des candidats qui possèdent déjà une formation en art dramatique ou une expérience de la création scénique, et vise à former des artistes capables de soutenir leurs propres créations scéniques sur les plans de la direction des comédiens, de la conception de l'espace ou de l'écriture.

Ce programme dure un an ou deux selon le profil des candidats. Il s'inscrit dans la pensée pédagogique de l'école qui désire, plutôt que des spécialistes de l'écriture ou de la mise en scène, former des artistes dramatiques polyvalents, ayant une pratique générale et globale de la création scénique.

FORMATION CONTINUE

Une formation continue est offerte depuis 1989 au Conservatoire d'art dramatique de Montréal pour répondre aux besoins de perfectionnement des professionnels, qu'ils soient diplômés ou non du Conservatoire, et pour élargir leurs horizons professionnels. On enseigne des techniques aussi variées que l'écriture dramatique, le doublage et l'adaptation, l'usage du micro, le jeu devant la caméra, la phonétique et la diction, la manipulation de marionnettes ou encore le tango.

LA LISTE DES FINISSANTES ET DES FINISSANTS EN ART DRAMATIQUE EN 2008-2009

Marc Auger Gosselin	Jeu
Marie-France Bédard	Jeu
Hubert Bolduc	Jeu
Joëlle Bourdon	Jeu
Maxime Carbonneau	Jeu
Lorie Caron	Jeu
Jean-Pierre Cloutier	Jeu
Jean-Philip Debien	Jeu
Patrick Dupuis	Jeu
Matthew Fournier	Jeu
Maude Giguère	Jeu
Myriam Huard	Jeu
Catherine Hughes	Jeu
Frédéric Millaire-Zouvi	Jeu
Olivia Palacci	Jeu
Alice Pascual	Jeu
Stéphanie Perreault	Jeu
Yves-Antoine Rivest	Jeu
Élisabeth Sirois	Jeu
Marianne Thomas	Jeu
Louis-Philippe Tremblay	Jeu
Valérie Cantin	Scénographie
Daphnée Lemieux Boivin	Scénographie

LES PRIX ET RECONNAISSANCES

Les élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique se distinguent et souvent leur travail, leur talent et la qualité de la formation qu'ils reçoivent sont remarquables et primés. À preuve, les quelques exemples suivants au cours de l'année 2008-2009.

PRIX D'EUROPE 2009
PRIX PETER MENDELL 2008 –
FONDATION JEUNESSES MUSICALES
DU CANADA
MARIE-ÈVE POUPART, violoniste, élève de
Johanne Arel

GRAND PRIX DU 69^e CONCOURS
OSM STANDARD LIFE
HUBERT TANGUAY-LABROSSE, clarinettiste,
élève de Jean-François Normand

BOURSES DE LA FONDATION
HNATYSHYN
VALÉRIE BÉLANGER, soprano, élève
de Lyne Fortin
CATHERINE HUGHES, élève en Jeu
du Conservatoire d'art dramatique
de Québec



photo : Louise Leblanc

Catherine Hughes

CONCOURS DE MUSIQUE DU **CANADA, FINALE NATIONALE 2009**

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE ORGUE
21 ANS
EMMANUEL BERNIER, élève de
Danny Bélisle

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE
PERCUSSION À CLAVIER, 21 ANS
GAËL CHABOT LECLERC, élève de
Carol Lemieux

PREMIÈRE PLACE (EX ÆQUO), CATÉGORIE
PIANO, 21 ANS
OLIVIER HÉBERT-BOUCHARD, élève de
Denise Trudel

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE VENTS
19 ANS
ALEX HÉON-GOULET, élève de
Marie-Andrée Benny

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE
PERCUSSION À CLAVIER, 14 ANS
TOM JACQUES, élève de Gabriel Dionne

PREMIÈRE PLACE (EX ÆQUO),
CATÉGORIE VENTS, 15 ANS
LUDOVIC LESAGE-HINSE, élève de
Claude Brisson

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE CLAVECIN

17 ANS

BÉATRICE LÉTOURNEAU, élève de
Josée April

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE CHANT

20 ANS

JEAN-PHILIPPE McCLISH, élève de
Jacqueline Martel-Cistellini

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE HARPE

17 ANS

ANTOINE MALETTE-CHÉNIER, élève de
Caroline Lizotte

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE CORDES

15 ANS

GENEVIÈVE OUELLET, violoniste élève de
Jean Angers

PREMIÈRE PLACE, CATÉGORIE

PERCUSSION À CLAVIER, 15 ANS

OLIVIER TREMBLAY-NOËL, élève de
Gabriel Dionne

**BOURSE D'EXCELLENCE
DU MILLÉNAIRE**

PASCAL ROBINEAU-CHARRETTE, haut-
boïste, élève de Frédéric Hogson

PRIX HUMANITAIRE TERRY FOX

ISABELLE ARSENEAU-BRUNEAU,
trompettiste, élève d'Yves Lussier

**Les professeurs du Conservatoire
se distinguent aussi :**

MARIE-JOSÉE BASTIEN, professeure
de théâtre au Conservatoire d'art
dramatique de Québec, a reçu le
Prix de la meilleure mise en scène
et le Prix des Amis du Théâtre de la
Bordée pour *Richard Trois* d'après
William Shakespeare, une production
du Théâtre de la Bordée.

DANIELLE BOURGET, professeure de flûte
au Conservatoire de musique de
Trois-Rivières et membre de l'ensemble
Pentaèdre, a remporté le Prix Opus 2008
du Disque de l'année – Musiques
classique, romantique, postromantique,
impressionniste, décerné par le
Conseil québécois de la musique pour
le disque *Winterreise*.

ÉLISE LAVOIE, violoniste, et
JAMES DARLING, violoncelliste,
professeurs au Conservatoire de musique
à Rimouski, remportaient le prix Opus
2008 pour le concert de l'année – région,
à titre de codirecteurs des Concerts aux
Îles-du-Bic. Intitulé *Vers la fin du temps*, ce
concert réunissait Jean-François Normand,
clarinettiste, David Jalbert, pianiste,
Marc Djokic, violoniste et Denise Djokic,
violoncelliste.

DARREN LOWE, violoniste au sein de
l'Orchestre symphonique de Québec
(OSQ) et professeur au Conservatoire
de musique de Québec, a remporté deux
Prix d'excellence des arts et de la culture :
le Prix de la fondation de l'OSQ et celui
de l'Institut canadien de Québec, pour
ses qualités humaines indéniables
et le rôle majeur qu'il joue sur la
scène musicale.



Les cours de maîtres

Le Conservatoire enseigne à des artistes qui se mesureront très bientôt aux meilleurs dans le monde. Aussi, il doit répondre aux exigences que créent les standards de qualité, les techniques d'enseignement et les communications modernes. Tout comme les prestations devant public qu'offrent nos élèves, les rencontres avec les grands maîtres dans différentes disciplines font partie de la formation du Conservatoire. Si les élèves ont profité de ces rencontres privilégiées, elles ont aussi été l'occasion pour les musiciens et metteurs en scène invités de constater le très haut niveau d'apprentissage au Conservatoire.

EN MUSIQUE

Au cours de l'exercice 2008-2009, les différents établissements du réseau ont organisé des cours de maîtres, ouverts non seulement aux élèves du Conservatoire, mais aussi à d'autres établissements et au public.

RINALDO ALESSANDRINI, claveciniste, organiste, pianiste, chef de chœur et chef d'orchestre, est le fondateur de l'ensemble vocal et instrumental Concerto Italiano. Il est spécialiste du répertoire des XVII^e et XVIII^e siècles.
Montréal, 5 février 2009

JOHANNE AREL, ANNE ROBERT, SONIA JELINKOVA ET HELMUT LIPSKY sont violonistes et professeurs au Conservatoire de musique de Montréal. Johanne Arel est recherchée et appréciée pour ses qualités de pédagogue et fréquemment invitée à donner des cours de maîtres. Elle est violon solo de l'Ensemble Amati, cofondatrice et directrice adjointe du Camp musical des Laurentides. Anne Robert joue régulièrement comme chambriste, donne de nombreux récitals et s'est produite en tant que soliste avec différents orchestres. Elle enseigne au Conservatoire de Montréal et à la faculté de musique de l'Université de Montréal, et elle est membre du Trio Hochelaga qu'elle a fondé. Sonia Jelinkova a formé un grand nombre d'élèves, qui ont gagné de nombreux concours et qui occupent des postes à travers le monde. Elle enseigne également à l'Université McGill.

Helmut Lipsky mène une carrière de violoniste, compositeur et pédagogue. Il a été soliste invité avec des orchestres en Suisse et aux États-Unis, et soliste au sein de divers ensembles.
Montréal, 14 mars 2009

EMMANUEL AX, considéré comme l'un des grands pianistes de son temps, a su se distinguer par sa faculté à communiquer et à démocratiser le grand répertoire. Ses talents d'interprète et de fin pédagogue vont de pair, et sa polyvalence ne fait que croître.
Montréal, 25 mars 2009

ANTOINE BAREIL, violoniste, deux fois gagnant du Premier prix au Concours de musique du Canada et deux fois récipiendaire de la bourse Wilfrid-Pelletier, s'est perfectionné avec Paul Roczek au Mozarteum de Salzburg. Il a été membre des Salzburg Chamber Soloists, de 2002 à 2006.
Trois-Rivières, 11 et 25 novembre 2008



LISE BEAUCHAMP, MARIE-ANDRÉE BENNY ET JEAN-FRANÇOIS NORMAND sont professeurs au Conservatoire de musique de Montréal. Hautbois solo à l'Orchestre Métropolitain et à l'Orchestre symphonique de Laval, Lise Beauchamp est considérée comme l'une des meilleures hautboïstes au Canada. Elle considère que la formation des jeunes est une mission essentielle; elle enseigne également à la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Marie Andrée Benny est flûte solo à l'Orchestre Métropolitain et à l'Orchestre symphonique de Laval, elle est également invitée comme soliste et chambriste dans des séries et festivals prestigieux. Pédagogue recherchée, elle enseigne aussi à l'Académie Internationale du Domaine Forget. Diplômé de la Julliard School of Music de New York, Jean-François Normand a été lauréat de nombreux concours et s'est produit avec plusieurs orchestres. Il enseigne également à l'Université de Montréal.
Montréal, 4 avril 2009

MARTIN BEAVER, premier violon du Quatuor Tokyo depuis 2002, a été membre fondateur du Toronto String Quartet et du trio Triskelion. Soliste invité de nombreux orchestres de renom, il est professeur à l'École Steinhardt de l'Université de New York.
Gatineau, 27 novembre 2008

JULIE BELLAVANCE, premier prix en saxophone et musique de chambre au Conservatoire de musique de Québec, médaille d'or en saxophone et en musique de chambre au Conservatoire de Cergy-Pontoise, est active comme soliste et chambriste, et enseigne dans différentes écoles.
Rimouski, 15 décembre 2008

MAXIM BERNARD, un des pianistes les plus prometteurs de sa génération, a été lauréat de nombreux concours, a remporté une bourse du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ainsi que de l'Université d'Indiana où il enseigne, tout en complétant un doctorat avec le distingué professeur Menahem Pressler.
Québec, 5 mars 2009

JEROEN BERWAERTS, trompettiste reconnu pour sa musicalité exceptionnelle et sa virtuosité, a été professeur au Conservatoire de Musique et Arts de la scène à Anvers et a donné des cours de maître à la Hochschulen de Francfort, de Munich et de Bâle. Il occupe le poste de première trompette à la NDR-Radio Symphony Orchestra de Hambourg.
Montréal, 17 mars 2009

LOUISE BESSETTE ET SUZANNE GOYETTE sont pianistes et professeures au Conservatoire de musique de Montréal. Suzanne Goyette est une soliste accomplie, accompagnatrice, chambriste et répétitrice recherchée. L'Université de Montréal bénéficie également de ses talents de répétitrice et d'accompagnatrice. Elle a développé une approche pédagogique qui vise à créer le meilleur équilibre psycho-corporel possible chez le pianiste. Louise Bessette est l'une des interprètes de la musique du XX^e siècle les plus en vue, sa réputation est enviable que ce soit pour ses prestations en récital solo, en musique de chambre ou comme soliste avec orchestre.

Montréal, 28 mars 2009

CANADIAN BRASS est un ensemble de cuivres. Depuis son apparition sur la scène musicale en 1970, Canadian Brass a profondément changé le monde des cuivres. Ces musiciens virtuoses, tous de formation classique, ont transformé ce groupe d'instruments longtemps méconnus au répertoire limité en un ensemble passionnant dont le répertoire s'avère riche et diversifié.

Montréal, 29 mars 2009

ANNE-JULIE CARON, percussionniste spécialisée en marimba, mène une carrière de soliste et de chambriste. Elle se distingue sur la scène musicale internationale par la profondeur et le large éventail de son jeu. Elle a remporté le Prix Opus 2007 Découverte de l'année, le deuxième Prix à l'International Marimba Competition, Linz 2006 (Autriche) ainsi que deux des plus prestigieux concours canadiens : le Concours OSM Standard Life 2005 et le Prix d'Europe 2004.

Gatineau, 31 mars 2009

LOUIS CHARBONNEAU, professeur au Conservatoire de musique de Montréal pendant 25 ans. Il a été timbalier à l'Orchestre symphonique de Montréal, plusieurs fois en tant que soliste, ainsi qu'à l'Orchestre de chambre de McGill.

Québec, 8 novembre 2008

OLIVIER CHARLIER, violoniste, admis à l'âge de 10 ans au Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSM) de Paris, obtient, quatre ans plus tard, un Premier prix dans la classe de Jean Fournier. Il enseigne au CNSM depuis 1992.

Québec, 2 octobre 2008

GORDON CHERRY, tromboniste à l'Orchestre symphonique de Vancouver ainsi qu'à l'Orchestre de chambre de Vancouver, a formé de nombreux étudiants qui occupent aujourd'hui des postes importants dans les orchestres et les maisons d'enseignement. Jusqu'en 2007, il était professeur à la Faculté de musique de l'Université de Colombie-Britannique.

Québec, 4 mai 2009

ARNALDO COHEN, pianiste concertiste, soliste et chambriste, notamment dans le célèbre trio Amadeus, dont il fut membre pendant cinq ans, obtenait en 1972 le Premier prix au Concours international de piano Busoni. Il est également violoniste professionnel à l'Orchestre de l'opéra de Rio de Janeiro.

Québec, 23 février 2009

JULIE COSSETTE, violoniste et professeure au Conservatoire de musique de Québec, se consacre à l'enseignement depuis plus de 15 ans. Membre de l'Orchestre symphonique de Québec, elle a joué avec Les Violons du Roy et La Bande Baroque.

Saguenay, 28 janvier 2009



ALEXANDRE DA COSTA, violoniste gagnant de plusieurs prix nationaux et internationaux, donne de nombreux concerts et récitals dans les différentes salles du monde. Il donne également des cours dans plusieurs universités et conservatoires d'Europe et du Canada.

Québec, 11 décembre 2008

DOMINIQUE DESCAMPS, hautbois solo de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine, est directeur musical de l'Ensemble Arundonax, bande de hautbois et bassons, qui favorise l'échange entre musiciens professionnels et étudiants.

Québec, 25 octobre 2008

ÉLISABETH DOLIN, CAROLE SIROIS ET DENIS BROTT sont violoncellistes et professeurs au Conservatoire de musique de Montréal. Très en demande en tant que chambriste, Élisabeth Dolin a travaillé avec d'éminents musiciens et chefs d'orchestre. Elle est également professeure adjointe de violoncelle à l'École de musique Schulich de l'Université McGill. Musicienne d'orchestre chevronnée, Carole Sirois enseigne à l'Institut estival du Centre National des Arts et à l'Académie de musique et de danse du Domaine Forget. Membre du Quatuor Ondine, elle participe à plusieurs concerts de musique de chambre avec des artistes de renom. Denis Brott est fondateur et directeur artistique du Festival de musique de chambre de Montréal, il dirige également les Jeunes Virtuoses, un orchestre de jeunes chambristes professionnels. Il donne de nombreux cours de maîtres et participe aux jurys de nombreux concours internationaux.

Montréal, 21 mars 2009

JAMES DUNHAM, altiste soliste de renommée internationale, chambriste et professeur, a travaillé et collaboré avec de nombreux musiciens et compositeurs. Professeur d'alto et de musique de chambre à la Shepherd School of Music de l'Université Rice, il anime fréquemment des cours de maître dans des établissements réputés.

Québec, 19 mars 2009



Duo de guitares Eden-Stell

photo: Kristin Lysaggen

DUO DE GUITARES EDEN-STELL, lauréats du Principal's Prize for Achievement et du Prix Julian Bream, ont étudié à Bruxelles avec le duo de guitares brésilien Sergio et Odair Assad. Ils enseignent au Collège Royal de Musique et au Conservatoire de Birmingham. La passion de Mark Eden et Christopher Stell pour la guitare et le plaisir qu'ils éprouvent à en jouer font que leur musique déborde de vie.

Gatineau, 6 février 2009

MARLENE FINN, pianiste soliste et chambriste, se produit régulièrement en concert et est professeure de piano et de littérature musicale au Conservatoire de musique de Gatineau. Elle s'est perfectionnée auprès des grands maîtres Menahem Pressler, Leon Fleisher et Jorg Demus.

Val-d'Or, 14 mars 2009

MATTHIEU FORTIN, pianiste lauréat du Prix Joseph-Rouleau du Concours Musical International de Montréal en 2004 et du prix CBC-Galaxie Rising Star en 2005, se produit en récital, avec orchestre ou en musique de chambre en Europe et au Canada.

Saguenay, 2 octobre 2008

OLIVIER FORTIN, claveciniste lauréat du Concours international Bach de Montréal et du Concours international de Bruges, est fondateur et directeur de l'ensemble Masques. Soliste et chambriste, il a enregistré et participé à de nombreuses tournées en Europe, aux États-Unis et au Canada.

Rimouski, 26 février 2009

MICHEL FOURNIER, un des meilleurs pianistes canadiens de sa génération, s'est produit comme soliste avec plusieurs orchestres en Europe et en Amérique du Nord. Michel Fournier se distingue par sa capacité à communiquer sa passion et son art, et par un charisme qui renverse son public.

Gatineau, 15 novembre 2008 et 21 mars 2009

MASSIMO GATTA, guitariste membre de l'ensemble Vivaldi Guitar Consort, a participé à plusieurs festivals internationaux. Il enseigne la guitare et la musique de chambre à l'Université Veracruzana au Mexique.

Québec, 2 février 2009

Rimouski, 5 février 2009

MATHIEU GAUDET, pianiste, s'établit rapidement sur la scène canadienne et internationale comme un artiste complet, salué pour la passion et l'intelligence de son discours musical. Il a entre autres effectué une tournée de sept récitals dans les plus grandes villes indiennes où il a été accueilli dans des salles comblées.

Saguenay, 27 février 2009

JEAN-YVES GICQUEL, corniste apprécié pour sa musicalité et la finesse de ses interprétations, se produit régulièrement avec des ensembles de musique de chambre, avec orgue ou orchestre symphonique. Il enseigne le hautbois au Conservatoire de Bordeaux.

Québec, 29 octobre 2008

SÉBASTIEN GINGRAS est membre du Novarte Trio de Boston. Ce violoncelliste, invité par des quatuors de renom tels le Quatuor Alcan et le Quatuor Borromeo, participe à différents festivals au Canada et à l'étranger. Gagnant de plusieurs prix, il a terminé sa formation au New England Conservatory dans la classe de Laurence Lesser.

Saguenay, 18 février 2009

DAVID HUTCHENREUTHER, violoncelle solo assistant à l'Orchestre du Centre national des arts à Ottawa, est un grand passionné de musique de chambre et on a pu l'entendre tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Il a enseigné à l'Université d'Ottawa, à la Bronx School of Music de New York et à la Elma Lewis School of Fine Arts de Boston.

Gatineau, 27 mars 2009

TIMOTHY HUTCHINS, flûte solo à l'Orchestre symphonique de Montréal, se produit comme soliste, comme duettiste avec son épouse, la pianiste Janet Creaser Hutchins, et comme chambriste. Il enseigne à l'Université McGill.

Montréal 23 octobre 2008



Timothy Hutchins

JEAN-WILLY KUNZ, organiste et claveciniste lauréat du concours d'orgue Lynnwood Farnam en 2004 et finaliste du concours international d'orgue Grand Prix de Chartres en 2006, poursuit ses études d'orgue au doctorat à l'Université McGill dans la classe de John Grew.
Rimouski, 21 février 2009

JEAN-MARIE LAMOTHE, bassoniste solo de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine et professeur au Conservatoire Jacques-Thibaud d'Arundonax, a fait partie de l'Ensemble intercontemporain sous la direction de Pierre Boulez.
Québec, 25 octobre 2008

JAMES C. LEBENS, tromboniste, professeur à l'Université de Washington puis à la Faculté de musique de l'Université Laval, est reconnu comme un expert de la musique contemporaine. Membre de différents ensembles, dont l'Ensemble vent et percussion de Québec, il est également chef d'orchestre.
Saguenay, 17 avril 2009

TENG LI, professeure au Conservatoire de musique de Montréal, est premier alto à l'Orchestre symphonique de Toronto depuis l'âge de 21 ans. Elle s'est jointe à divers ensembles, tant ici qu'à l'étranger, et a donné plusieurs récitals comme chambriste. Elle est membre de la prestigieuse Société de musique de chambre du Lincoln Center.
Montréal, 1^{er} mai 2009

FRANCISCO LOPEZ, compositeur, est internationalement reconnu comme l'une des figures dominantes de l'art sonore et de la musique expérimentale. Il a développé un univers sonore aussi personnel qu'iconoclaste, qui repose sur son écoute du monde.
Montréal, 4 mai 2009

MARIE-JOSÉE LORD, soprano gagnante de plusieurs prix, a représenté le Canada au prestigieux concours Cardiff Singer of the World en 2005, et a reçu le Public Prize à l'occasion du concours du Canada Lyric Fund. Elle ne cesse d'impressionner par la richesse de son talent et sa personnalité attachante et charismatique.
Québec, 21 octobre 2008

ARMANDO LUNA est un maître de la composition électroacoustique. Professeur de composition et d'instrumentation au Conservatoire de musique de l'État de Mexico et au Conservatoire national de musique, ses compositions sont jouées sur diverses scènes et il participe à plusieurs jurys.
Montréal, 24 février 2009

PHILIPPE MAGNAN, professeur au Conservatoire de musique de Québec et au Conservatoire de musique de Rimouski, est hautbois solo de l'Orchestre symphonique de Québec. Parallèlement, il mène une brillante carrière de concertiste. Artiste polyvalent, il est aussi à l'aise dans le répertoire baroque que contemporain ainsi qu'avec tous les instruments de la famille du hautbois.
Saguenay, 28 octobre 2008

JEAN-MICHEL MALOUF, tromboniste, est directeur artistique et musical de l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette, de l'Orchestre symphonique des jeunes de Terrebonne et des Chanteurs de la Place Bourget. Il a notamment été invité à diriger Les Violons du Roy, l'ensemble Chorum et le Greater Toronto Symphonic Orchestra.
Val-d'Or, 21 et 22 février 2009

PASCALE MARGELY, flûtiste et chambriste au sein de différentes formations, enseigne au Conservatoire de Gatineau et à l'École de musique de l'Outaouais. Elle a un penchant marqué pour la musique contemporaine et canadienne, et collabore à la création d'œuvres, notamment avec le compositeur Jan Järvillepp.
Val-d'Or, 7 février 2009

JEAN MICHON, pédagogue reconnu, enseigne au Conservatoire de musique de Québec. Il est contrebasse solo à l'Orchestre symphonique de Québec. Plusieurs fois boursier, il s'est perfectionné en France avec François Rabbath. On a pu l'entendre avec le Quatuor Alcan, de même qu'avec le maître du piano, Malcolm Bylson, et le violoncelliste Kenneth Slowik.

Saguenay, 27 mars 2009

GABRIELA ORTIZ est considérée comme l'une des plus importantes compositrices mexicaines en électroacoustique de sa génération. Sa musique a été commandée et jouée par de prestigieux ensembles, solistes et orchestres. Elle enseigne la composition à l'Université de Mexico et au Jacobs School of Music de l'Université de l'Indiana.

Montréal, 20 février 2009

PIERRE PINCEMAILLE, organiste titulaire des Grandes Orgues de la Cathédrale de Saint-Denis, à Paris, poursuit une carrière internationale de concertiste, sous la direction de chefs prestigieux. Il est professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Montréal, 29 septembre 2008

DENIS PLANTE, bandonéoniste, fondateur du quatuor Tangovivo et membre de Quartango, a présenté plusieurs concerts avec orchestres symphoniques au Canada et à l'étranger. Il a fait sa marque par son jeu expressif ainsi que par ses compositions originales.

Saguenay, 16 mars 2009

PATRICK ROUX, guitariste et compositeur, a joué sur les cinq continents. Il est l'un des membres fondateurs du célèbre Quatuor de guitares du Canada. Pédagogue recherché, il enseigne au Conservatoire de musique de Gatineau et à l'Université d'Ottawa.

Montréal, 22 mars 2009

TRENT SANHEIM, trompettiste, professeur au Conservatoire de musique de Rimouski, a joué dans différentes formations au Canada et aux États-Unis, notamment l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre symphonique de Vancouver, Les Violons du Roy et le Quintette de cuivres de l'Université Laval.

Saguenay, 17 avril 2009

PAUL STEWART, pianiste, enseigne à l'Université de Montréal. On l'a entendu au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie où il a donné de nombreux récitals. On l'entend régulièrement sur les ondes radiophoniques ici et à l'étranger.

Saguenay, 12 mars 2009

CHRISTIAN TREMBLAY, violoniste lauréat du Prix du Conservatoire et du Prix Presser, professeur et adjoint en musicologie au Peabody Institute de Baltimore, occupe le poste de deuxième violon à l'Orchestre symphonique d'Annapolis.

Québec, 29 novembre 2008

CHRISTIAN VACHON, violon solo de l'Orchestre symphonique de Gatineau, est professeur de violon et de musique de chambre au Conservatoire de musique de Gatineau. Chambriériste passionné, il a fondé le Delta Trio, qui s'est entre autres produit dans différentes villes de Taiwan.

Val-d'Or, 7 février 2009

KAREN YOUNG, compositrice, auteure et chanteuse à la voix exceptionnelle, s'intéresse à différents genres musicaux. Elle compose également pour le cinéma et le théâtre.

Montréal, 28 octobre 2008

MIMI ZWEIG, sommité mondiale de la pédagogie du violon, a été membre de différents orchestres: l'American Symphony Orchestra, Syracuse Orchestra, Piedmont Chamber Orchestra et l'Indianapolis Symphony Orchestra. Elle enseigne à l'Université de l'Indiana.

Gatineau, 29 novembre 2008

EN ART DRAMATIQUE

Dans nos deux établissements d'art dramatique, à Montréal et à Québec, les élèves se produisent en public au cours d'exercices pédagogiques présentés sur scène, ce qui les prépare à leur vie professionnelle. Ils sont souvent dirigés par des metteurs en scène reconnus. En 2008-2009, nos élèves ont bénéficié de la présence de quatre metteurs en scène chevronnés.

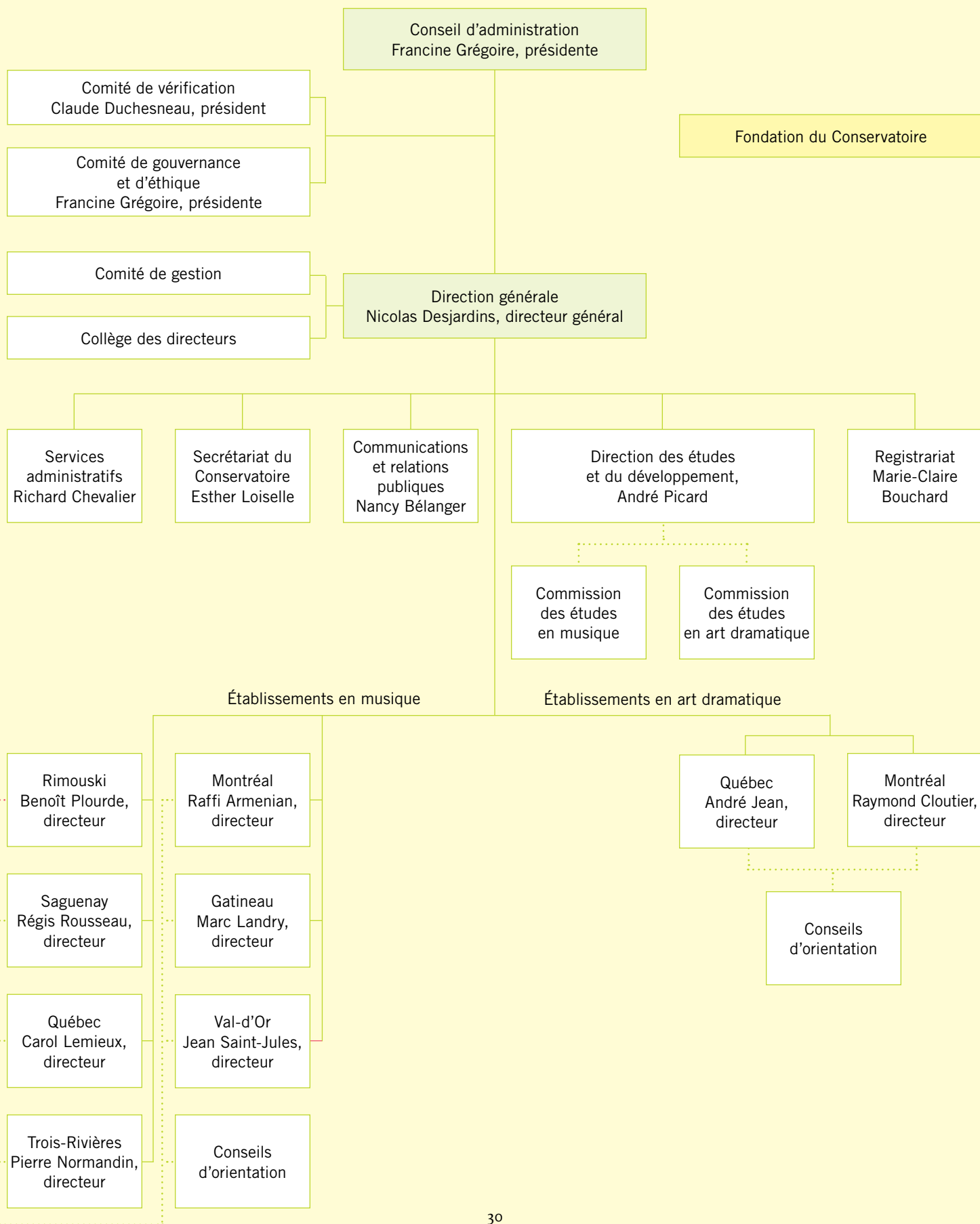
FRÉDÉRIC BLANCHETTE terminait ses études au Conservatoire d'art dramatique de Montréal en 1999. Auteur, comédien et metteur en scène, il a écrit plus d'une quinzaine de courtes pièces, dont plusieurs pour l'événement *Le cabaret* du Théâtre ni plus ni moins, une compagnie dont il est membre fondateur. Il a mis en scène la pièce *Cheech* de François Létourneau, pour le Théâtre de la Manufacture, ainsi que les trois premières productions du Théâtre ni plus ni moins. On a pu le voir comme comédien dans *Trick or Treat* de Jean Marc Dalpé. À l'été 2002, il jouait aussi dans *Un numéro quatre pour quatre*, au Vieux-Presbytère de Granby. À la télévision, on l'a vu dans *Emma*, *Catherine* et *Fred-Dy*. L'auteur a remporté le Masque du texte original pour sa pièce *Le périmètre* qu'il a lui-même mise en scène au Théâtre d'Aujourd'hui. Pour les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, en avril 2009, il a traduit, adapté et mis en scène *Courts univers étranges*, de courtes pièces de Jon Foss, Harold Pinter, David Mamet, Neil Labute et David Ives.

MARIE GIGNAC recevait son diplôme du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 1983. À la fois comédienne et metteuse en scène, elle collabore notamment aux productions de Robert Lepage avec qui elle conçoit, écrit et joue. Elle a participé à la naissance du Projet Ex Machina, a été membre fondateur du Théâtre Périscope, puis vice-présidente du Carrefour international de théâtre de Québec. Avec les élèves du Conservatoire d'art dramatique de Québec, elle a fait la mise en scène de *La ronde* d'Arthur Schnitzler, présentée en mai 2009.

MICHEL MONTY mène une carrière d'auteur, de metteur en scène et d'acteur depuis 1989. Il a écrit et mis en scène cinq de ses pièces au sein de sa compagnie Trans-Théâtre. L'une de ces créations, *Cyberjack*, a été présentée à Montréal, à Québec et en tournée québécoise. Elle a même été adaptée pour la télévision et présentée à ARTV, et a été mise en nomination dans trois catégories au gala des Gémeaux. Comme acteur, Michel Monty a joué tant au théâtre qu'à la télévision. Éternel touche-à-tout, il travaille actuellement au développement de deux longs métrages. Michel Monty enseigne au Conservatoire d'art dramatique de Montréal depuis 2006. Il a adapté et mis en scène la pièce *Vie et mort du roi boiteux* de Jean-Pierre Ronfard avec les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, en janvier 2009.

GILBERT TURP a étudié à l'École nationale de théâtre du Canada. Présent au théâtre et à la télévision, il écrit également. Six de ses textes ont été créés au théâtre et il a publié un essai sur la dramaturgie, *La culture en soi*. Il a également traduit plusieurs pièces de l'allemand et de l'anglais et adapté des œuvres en italien et en tchèque. Enfin, il a mis en scène des œuvres de répertoire de Sophocle, Tchekhov, Shakespeare et Brecht. Gilbert Turp enseigne la dramaturgie au Conservatoire d'art dramatique de Montréal depuis 1991. Il a écrit et monté la pièce *La barbe de Bertolt Brecht* avec les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, en octobre 2008.

L'organigramme



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du Conservatoire compte 21 membres, dont 8 sont nommés par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et 3 sont nommés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. À ces membres s'ajoutent trois directeurs, trois professeurs, un employé non enseignant, deux étudiants et le directeur général du Conservatoire.

Le conseil d'administration détermine les orientations, approuve le plan d'action et le plan stratégique du Conservatoire. Il adopte les prévisions budgétaires et approuve les états financiers ainsi que les règlements qui régissent les activités du conseil d'administration, des commissions des études, des conseils d'orientation et des comités *ad hoc*. Enfin, il approuve les règlements établissant les régimes pédagogiques applicables à l'enseignement de la musique et de l'art dramatique qui encadrent notamment l'admission des élèves, les programmes d'étude, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études.

Le conseil d'administration peut former des comités du CA, des comités consultatifs ou des comités *ad hoc*, et il détermine leur composition et leur mandat. Il a ainsi formé un comité de gouvernance et d'éthique et un comité de vérification.

Le **comité de gouvernance et d'éthique** est formé de trois membres du conseil d'administration qui n'ont aucun lien d'emploi avec le Conservatoire. Il a pour fonctions d'élaborer :

- des règles de gouvernance et un code d'éthique pour la conduite des affaires du Conservatoire;
- un code d'éthique applicable aux membres du conseil, aux directeurs ainsi qu'aux autres employés du Conservatoire;
- des profils de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil, à l'exception du président du conseil et du directeur général;
- de l'évaluation du fonctionnement du conseil.

Les membres de ce comité sont Francine Grégoire, présidente, Albert Millaire et Christian Proulx.

Le **comité de vérification** est formé de trois membres du conseil d'administration qui n'ont aucun lien d'emploi avec le Conservatoire. Ce comité a pour fonctions :

- d'approuver le plan annuel de vérification interne du Conservatoire;
- de s'assurer qu'un plan visant une utilisation optimale des ressources du Conservatoire soit mis en place et d'en effectuer le suivi;
- de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces soient mis en place;
- de réviser toute activité portée à son attention susceptible de nuire à la bonne situation financière du Conservatoire;
- de s'assurer qu'un processus de gestion des risques soit mis en place;
- d'examiner les états financiers avec le vérificateur général et le vérificateur externe et d'en recommander l'approbation au conseil.

Les membres de ce comité sont : Claude Duchesneau, président, Marcel Côté et Francine Grégoire.

LA PRÉSIDENTE

Francine Grégoire

LE VICE-PRÉSIDENT

Albert Millaire

LES MEMBRES

Marcel Côté
Édith Côté-Demers
Jean-Charles Coutu
Nicolas Desjardins
François Dompierre
Claude Duchesneau
Guillaume Dumais-Lévesque
Marie-Thérèse Fortin
Michel Gonneville
Jacinthe Harbec
André Jean
France Lachance
Darren Lowe
Marie-France Maheu
France Munger
Pierre Normandin
Benoît Plourde
Christian Proulx
Gilbert Sicotte

Les commissions des études

Le Conservatoire compte deux commissions des études, soit une pour l'enseignement de la musique et une pour l'enseignement de l'art dramatique. Chacune de ces commissions est composée du directeur des études, de professeurs et d'élèves, d'un ancien élève et d'au moins un directeur.

Les commissions des études ont pour fonction de conseiller le Conservatoire sur toute question concernant le régime pédagogique, les programmes de formation, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études du domaine de sa compétence.

Les commissions peuvent aussi donner leur avis à l'égard du calendrier scolaire, des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes, de la politique institutionnelle relative à la qualité de la langue ou de toute autre politique du Conservatoire relative au développement de l'enseignement et de la formation.

LA COMMISSION DES ÉTUDES EN MUSIQUE

Véronique Lacroix, professeur au CMM, présidente de la Commission
Isabelle Arseneau-Bruneau, élève au CMG
Rémi Boucher, professeur au CMQ
David Gagnon-Stylenko, élève au CMR
Pierre Genest, ancien élève
Marc Landry, directeur du CMG
Élise Lavoie, professeur au CMR
Suzanne Ouellet, professeur au CMVD
André Picard, directeur des études et du développement
Christian Vachon, professeur au CMG
Annie Vanasse, professeur au CMS
Poste vacant, professeur au CMTR
Poste vacant, membre nommé par la Commission

LA COMMISSION DES ÉTUDES EN ART DRAMATIQUE

André Jean, directeur du CADQ, président de la Commission
Joëlle Bourdon, élève au CADQ
Raymond Cloutier, directeur du CADM
Robin-Joël Cool, élève au CADM
Benoît Dagenais, professeur au CADM
Denis Denoncourt, professeur au CADQ
Suzanne Lantagne, professeur au CADM
Jacques Leblanc, ancien élève
Michel Nadeau, professeur au CADQ
André Picard, directeur des études et du développement
Poste vacant, membre nommé par la Commission



Les conseils d'orientation

Conformément à la Loi sur le Conservatoire, chaque établissement d'enseignement du réseau compte un conseil d'orientation. Chaque conseil d'orientation est constitué du directeur de l'établissement, d'un certain nombre de professeurs et d'élèves, d'un employé non enseignant et de personnes issues du milieu socioculturel dans lequel évolue chaque établissement. Le conseil d'orientation a pour fonction de donner son avis sur toute question que lui soumet le Conservatoire concernant les orientations de l'établissement, en tenant compte des besoins régionaux dans le domaine de compétence de l'établissement et des perspectives d'intégration des diplômés au marché du travail ainsi que sur l'amélioration des services dispensés par l'établissement. Le conseil d'orientation doit être consulté sur les modalités d'application du régime pédagogique, sur l'organisation scolaire, sur les projets de règlement concernant la conduite et la discipline des élèves ainsi que sur le budget alloué à l'établissement.

LES MEMBRES DES CONSEILS D'ORIENTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Postes / fonctions	Gatineau	Montréal	
Trois enseignants de l'établissement élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Alain Lamothe Yves Léveill�� Pascale Margely	Johanne Arel Claire Ouellet Serge Provost	
Le responsable p��dagogique de l'��tablissement d'enseignement, si ce poste existe, est membre d'office	–	Danielle Boucher	
Un membre du personnel non enseignant de l'��tablissement ��lu par ses pairs; mandat de deux ans, renouvelable une fois	Denis Thibault	Jean Landry	
Un ��l��ve �� temps plein de l'��tablissement ��lu par ses pairs; mandat d'un an, renouvelable une fois	Audrey G. Perreault	No��my Gagnon-Lafrenais	
Un parent d'��l��ve, ne faisant pas partie du personnel de l'��tablissement d'enseignement, ��lu par ses pairs pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Marie-Jos��e Bergeron	Yvan Hains	
Une personne nomm��e par les autres membres du Conseil d'orientation apr��s consultation d'organismes du milieu de la musique pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Catherine Gagn��	Jean-Pierre Coallier	
Une ou deux personnes nomm��es par les autres membres du Conseil d'orientation apr��s consultation des milieux de l'��ducation et de la formation; mandat de deux ans, renouvelable une fois	Claude Belisle Serge Fortin	Denis Tanguay	
Un ou des membres additionnels nomm��s par les autres membres du Conseil d'orientation pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Robert Gendron Chantal Legault	Richard Charron	

LES MEMBRES DES CONSEILS D'ORIENTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE L'ART DRAMATIQUE

Postes / fonctions	Montréal	Québec
Deux enseignants de l'établissement élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Yves Morin Patricia Nolin	Linda Laplante Bernard White
Un membre du personnel non enseignant de l'établissement élu par ses pairs pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Danielle Jacob	Lucie Beauvillier
Un élève à temps plein de l'établissement élu par ses pairs pour un mandat d'un an, renouvelable une fois	Yves-Antoine Rivest	Jean-Pierre Cloutier
Deux personnes nommées par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation d'organismes que le Conservatoire juge représentatifs du milieu de l'art dramatique pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Geneviève Rioux Frédéric Blanchette	—
Une personne nommée par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation de collègues d'enseignement général et professionnel et d'établissements d'enseignement de niveau universitaire pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Michel Desjardins	—
Un membre additionnel nommé par les autres membres du Conseil d'orientation pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Georges Adamczyk	—

	Québec	Rimouski	Saguenay	Trois-Rivières	Val-d'Or
	Andrew Clayden François Paradis Réal Toupin	Josée April Gabriel Dionne Luis Sarobe	Louise Bouchard Jacinthe Couture Pierre Lamontagne	Gilles Bellemare Denise Trudel —	Donald Ferland Hélène Marchand Pierre-Louis Thérien
	Carole Béland	Carmen Parent	Monique Robitaille	—	—
	Pierre Plante	Marie-Claude Soucy	Suzanne Bourdages	Josée Laroche	Claudine Bélanger
	Émilie Baillargeon	Élisabeth Bouchard Bernier	Gaël Chabot-Leclerc	François Pothier Bouchard	Philippe Turcotte
	Sophie Lemieux	Frédéric Deschenaux	Marlène Claveau	Claude Beaudoin	Hélène Bourcier
	—	Alexandre St-Pierre	Jocelyn Robert	Stella Montreuil	Bertrand Lessard
	—	Renaud Bouillon Édith De Champlain	Francine Belle-Isle	André Godbout Guy Lavigne	Linda Perron-Beauchemin
	—	—	Marie-Dominique Bergeron Christine Boily	Thérèse Boutin Julie Lefebvre Sébastien Lépine Guy Martel	—

La Fédération des associations d'élèves du Conservatoire

La Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, la FAECMADQ, était constituée en janvier 2007. Avec une association d'élèves dans chacun des neuf établissements du Conservatoire, la Fédération compte neuf membres qui se sont réunis à quatre occasions au cours de l'exercice 2008-2009.

Le 13 septembre 2008, la Fédération élit un nouveau président et sept nouveaux membres s'y joignent. La Fédération procédait également à l'élection de deux élèves, un en art dramatique et un en musique, pour siéger au conseil d'administration et de deux élèves de chacune des disciplines pour siéger aux commissions des études en art dramatique et en musique.

De nombreux projets ont été réalisés ou mis en chantier au cours de l'exercice 2008-2009. Grâce à des bases de fonctionnement maintenant bien établies, la Fédération a pu :

- développer le dialogue avec la direction générale du Conservatoire;
- participer à l'élaboration de la tournée de *L'envolée symphonique*;
- être présente au moment des consultations sur le plan de développement durable, le plan des technologies de l'information, ainsi que le plan stratégique 2008-2011.

Toutes ces actions ont manifestement contribué à améliorer la visibilité de la Fédération auprès de ses membres et plus largement dans le réseau du Conservatoire.

Au cours de la dernière année, la Fédération s'est notamment penchée sur les services aux élèves qu'elle considère essentiels dont l'aide psychologique et l'orientation, l'aide au placement, l'aide financière, l'accès à des installations sportives et à d'autres services offerts dans les autres institutions d'enseignement supérieur. De plus, la FAECMADQ a été active dans la création des programmes de baccalauréat et de maîtrise en interprétation musicale, tout en s'impliquant dans les divers processus de révision des programmes.

Les membres de la FAECMADQ en 2008-2009 sont :

LE PRÉSIDENT

Guillaume Dumais-Lévesque — CMM

LES MEMBRES

Édith Côté-Demers — CADM

Stéphane Lebrun — CMQ

Étienne Fillion — CMTR

Julie Dunn-Cuillierier — CMG

Gaël Chabot-Leclerc — CMS

Simon Larouche — CADQ

Charles Bourcier-Guérette — CMV

David Stylenko-Gagnon — CMR



La mise en œuvre du plan stratégique 2008-2011

LE BILAN DE L'AN 1

ORIENTATION 1

Développer le plein potentiel de chaque élève recruté par le Conservatoire

ORIENTATION 2

Consolider le rôle d'agent de développement culturel du Conservatoire

ORIENTATION 3

Exploiter au mieux le récent statut de corporation du Conservatoire

ACTIONS PRIORITAIRES	STATUT			RÉSULTATS VISÉS
	Réalisé	En voie de réalisation	Différé	
PÉDAGOGIE				
Obtenir l'autorisation d'accorder des grades universitaires pour le profil interprétation en musique.	✓			Avoir assuré aux élèves un traitement et une reconnaissance de leur formation qui soient équitables au regard de leur niveau et de leur travail.
Conclure des ententes avec des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de l'évaluation de la commission d'évaluation des programmes.	✓	✓ (autres profils en musique et en art dramatique)		Avoir favorisé une plus grande mobilité pour les élèves. Avoir favorisé la qualité de l'enseignement et haussé le niveau des services.
Conclure des ententes avec des organismes extérieurs pour faciliter les échanges d'élèves.	✓			Avoir développé les partenariats, le maillage et l'échange de projets avec le milieu.
Assurer une veille stratégique des grandes tendances observées dans le monde (en continu).	✓			Avoir développé des partenariats et des projets communs entre les établissements du Conservatoire.
Réviser la politique institutionnelle d'évaluation :		✓		
1) des apprentissages en musique.				
2) des programmes (an 3).	✓			

ACTIONS PRIORITAIRES	STATUT			RÉSULTATS VISÉS
	Réalisé	En voie de réalisation	Différé	
ADMINISTRATION				
Élaborer un plan de travail pour l'informatisation des centres de documentation et des collections, et obtenir le financement requis.	✓			Avoir développé certains services du Conservatoire dans les centres et en région.
Proposer, faire adopter et mettre en place une nouvelle structure de tarification mieux adaptée aux services disponibles au Conservatoire (an 2).	✓			Avoir adopté des principes de reddition de comptes et d'évaluation de la qualité des services à la population qui soient en accord avec les attentes gouvernementales en matière de gouvernance.
Élaborer un plan directeur des technologies de l'information.	✓			Avoir identifié les besoins de l'institution en matière de technologies de l'information et la façon d'y répondre adéquatement.
Préciser les attentes du conseil d'administration, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du vérificateur général en matière de reddition de comptes.	✓			Avoir collaboré à la restructuration de la Fondation.
Planifier et organiser des prestations de l'orchestre-réseau regroupant musique et art dramatique.	✓			Avoir développé des partenariats et des projets communs entre les établissements du Conservatoire.
Soutenir la mise en place, le déroulement, le suivi des activités et la gestion de la comptabilité de la Fondation.	✓			
Produire un rapport annuel de gestion du Conservatoire.	✓			
Élaborer un plan d'action annuel découlant du plan stratégique du Conservatoire.	✓			

ACTIONS PRIORITAIRES	STATUT			RÉSULTATS VISÉS
	Réalisé	En voie de réalisation	Différé	
COMMUNICATIONS				
Accroître l'utilisation des médiums électroniques pour diffuser et promouvoir les réalisations des professeurs et pour promouvoir le Conservatoire.	✓ (en continu)			Avoir accru la renommée des professeurs et leur sentiment d'appartenance à l'institution.
Communiquer largement les activités du Conservatoire (concerts, cours de maîtres, exercices pédagogiques, etc.).	✓ (en continu)			Avoir renforcé la visibilité et la crédibilité du Conservatoire.
Développer des outils promotionnels qui contribuent à l'image du Conservatoire et généraliser leur utilisation.	✓			Avoir collaboré à la reddition de comptes du Conservatoire.
Participer activement aux congrès, colloques, débats et autres événements d'intérêt.	✓ (en continu)			
Doter la Fondation du Conservatoire des outils nécessaires au bon déroulement d'une campagne de sollicitation.	✓ (en continu)	✓ (à diffuser)		
Coordonner la production d'un rapport annuel de gestion et en assurer le dépôt.	✓			

ACTIONS PRIORITAIRES	STATUT			RÉSULTATS VISÉS
	Réalisé	En voie de réalisation	Différé	
SECRETARIAT				
Réunir le conseil d'administration du Conservatoire et prendre les moyens nécessaires pour assurer la réalisation des suivis qui en découlent (directives, politiques et règlements, rapports, études, statistiques, etc.).	✓			Avoir collaboré à la bonne marche des nouvelles structures de gestion du Conservatoire. Avoir collaboré à la reddition de comptes du Conservatoire auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du vérificateur général.
Produire un plan d'action de développement durable, en conformité avec la Loi sur le développement et la stratégie gouvernementale afférente, et en assurer le suivi.	✓ (plan d'action et suivi 1)	✓ (suivi en continu)		Avoir renforcé la visibilité et la crédibilité du Conservatoire.
Coordonner la production du plan d'action annuel découlant du plan stratégique du Conservatoire.	✓			Avoir obtenu des informations sur le degré de satisfaction de la clientèle et du milieu au regard des services offerts par le Conservatoire.
Participer à la rédaction du rapport annuel de gestion du Conservatoire.	✓			Avoir collaboré à la restructuration de la Fondation.
Tenir des séances du conseil d'administration de la Fondation du Conservatoire au cours de l'année scolaire 2008-2009 et prendre les moyens nécessaires pour assurer la réalisation des suivis qui en découlent.	✓			
Veiller au bon déroulement du processus d'attribution des bourses (analyse des dossiers de candidatures, rencontre du comité d'évaluation et suivi des décisions qui y sont prises).	✓			

Le développement durable

LE PLAN D'ACTION

La Loi sur le développement durable, sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 avril 2006, engageait le gouvernement à mettre en œuvre une stratégie de développement durable, laquelle fut adoptée en décembre 2007. La stratégie prévoit que tous les ministères et organismes gouvernementaux contribuent à l'atteinte des objectifs qui y sont inscrits, notamment en produisant leur propre plan d'action de développement durable.

En tant que corporation publique, le Conservatoire a donc produit son premier plan d'action de développement durable, *Quand l'avenir est aujourd'hui*, qu'il a rendu accessible dans son site Web, le 31 mars 2009. Parmi les nombreuses orientations et les objectifs exposés dans la stratégie gouvernementale, le Conservatoire a retenu cinq énoncés et huit objectifs, qui s'accordent avec la mission et les pouvoirs que lui confère sa loi constitutive (L.R.Q. c. C-62.1):

- | | |
|------------------|---|
| Orientation n° 1 | Informar, sensibiliser, éduquer et innover. |
| Orientation n° 3 | Produire et consommer de façon responsable. |
| Orientation n° 7 | Sauvegarder et partager le patrimoine collectif. |
| Orientation n° 8 | Favoriser la participation à la vie collective. |
| Orientation n° 9 | Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques. |
| Objectif n° 1 : | Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre. |
| Objectif n° 6 : | Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux. |
| Objectif n° 7 : | Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services. |
| Objectif n° 23 : | Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable. |
| Objectif n° 24 : | Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté. |
| Objectif n° 25 : | Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions. |
| Objectif n° 27 : | Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population. |
| Objectif n° 28 : | Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre. |

Le plan d'action de développement durable du Conservatoire étant opérationnel à compter de 2009-2010, les activités de mise en œuvre feront l'objet d'une rubrique dans le prochain rapport annuel de gestion.

Cependant, le Conservatoire peut dès maintenant témoigner de certaines actions qu'il a menées :

- mise sur pied d'un comité de développement durable composé d'individus qui occupent une position stratégique couvrant tous les secteurs d'activités de l'organisme;
- sensibilisation menée auprès du personnel de gestion de la direction générale et des établissements d'enseignement, des responsables administratifs et de la Fédération des associations d'élèves du Conservatoire;
- participation du Conservatoire aux activités de formation offertes par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- émission d'une directive prônant la réduction de l'utilisation de papier (impression recto-verso par défaut des documents produits, utilisation accrue des supports électroniques);
- production d'un bilan des mesures environnementales actuellement pratiquées par les établissements d'enseignement du Conservatoire;
- réalisation de fiches de suivi des actions contenues à l'intention des directeurs des établissements d'enseignement et des membres du comité de développement durable.



photo: Robert Etchevery

Courts univers étranges présentée du 24 avril au 2 mai 2009 au Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Adaptation et mise en scène de Frédéric Blanchette. Avec Louis-Philippe Tremblay, Marie-France Bédard, Élisabeth Sirois, Frédéric Millaire-Zouvi, Alice Pascual, Olivia Palacci, Yves-Antoine Rivest.

L'utilisation des ressources humaines et financières

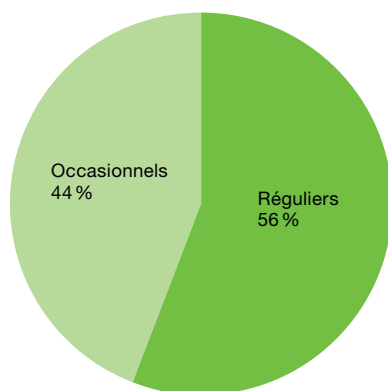
LES RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL

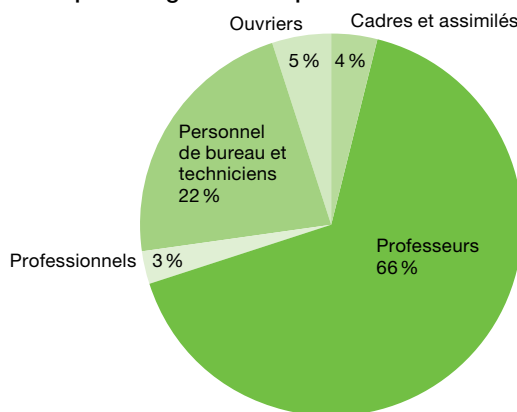
Au 30 juin 2009, le Conservatoire disposait de 324 employés réguliers et occasionnels possédant une solide expertise et cumulant plusieurs années de service au sein de son réseau.

Catégories d'emplois	Postes réguliers	Postes occasionnels	Total des postes
Cadres et assimilés	12	0	12
Professeurs	108	107	215
Professionnels	10	1	11
Personnel de bureau et techniciens	49	21	70
Ouvriers	1	15	16
Total	180	144	324

Répartition des emplois réguliers et occasionnels



Répartition des postes par catégories d'emploi



LA FORMATION

Pour l'ensemble du personnel, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, un montant de 156 261 \$ a été investi pour les dépenses de formation, soit une augmentation de 29 % comparativement au budget réel de l'année précédente.

L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi afin que les femmes, les communautés culturelles et les personnes handicapées puissent accéder aux postes disponibles.

LE RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conservatoire reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Conservatoire, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Nicolas Desjardins
Directeur général



Richard Chevalier, CA
Directeur des services administratifs

Québec, le 28 octobre 2009

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

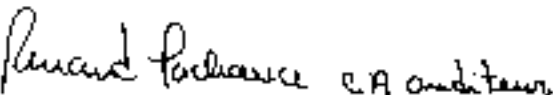
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec au 30 juin 2009 et les états des résultats, du déficit cumulé ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conservatoire. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conservatoire au 30 juin 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu des modifications de conventions comptables résultant de l'adoption des normes comptables pour le secteur public, expliquées à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,


Renaud Lachance, CA auditeur

Québec, le 28 octobre 2009

L'ÉTAT DES RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
		redressé (note 3)
PRODUITS		
Subvention du gouvernement du Québec (note 4)	24 137 580 \$	22 303 290 \$
Droits de scolarité	744 207	671 896
Intérêts	117 574	202 504
Autres produits	125 453	117 351
	25 124 814	23 295 041
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	16 154 045	14 939 252
Loyers	5 591 527	4 901 000
Services professionnels, administratifs et autres	1 470 538	1 239 920
Services d'entretien	1 061 843	1 037 446
Frais de déplacements	535 976	421 865
Fournitures et approvisionnements	363 981	427 259
Frais d'intérêts sur emprunts	252 811	30 560
Frais bancaires	2 182	2 653
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	3 367	19 183
Amortissement des immobilisations corporelles	443 085	347 170
Radiation d'effet à recevoir du gouvernement du Québec	–	16 738
	25 879 355	23 383 046
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(754 541)\$	(88 005)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LE DÉFICIT CUMULÉ

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT		
Solde déjà établi	354 660 \$	434 885 \$
Incidence de l'adoption des normes comptables du secteur public (note 3)	(10 394)	(2 614)
Solde redressé	344 266	432 271
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(754 541)	(88 005)
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	(410 275)\$	344 266 \$

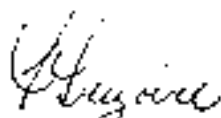
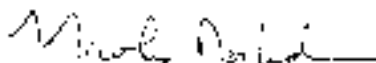
LE BILAN

au 30 juin 2009

	2009	2008
		redressé (note 3)
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	1 395 055 \$	2 128 453 \$
Placements temporaires, acceptation bancaire au taux de 0,24 %	3 688 860	557 014
Créances (note 5)	1 597 893	2 427 480
Frais payés d'avance	65 730	92 024
	6 747 538	5 204 971
Effet à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	2 598 578	3 464 771
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	1 625 686	404 501
Immobilisations corporelles (note 8)	49 273 809	2 890 399
	60 245 611 \$	11 964 642 \$
PASSIF		
À court terme		
Emprunts bancaires (note 9)	1 625 686 \$	– \$
Charges à payer et frais courus (note 10)	2 837 211	1 721 936
Versement sur le dû au gouvernement du Québec (note 11)	253 593	267 760
Provision pour vacances (note 12)	1 777 116	1 706 651
Subvention reportée du gouvernement du Québec (note 13)	210 057	51 042
Produits reportés	71 430	76 700
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 14)	1 064 076	35 315
	7 839 169	3 859 404
Dû au gouvernement du Québec (note 11)	1 093 835	1 347 428
Provision pour congés de maladie (note 12)	5 488 479	5 343 099
Subvention reportée du gouvernement du Québec (note 13)	1 300 473	343 840
Dette à long terme (note 14)	44 838 591	631 266
	60 560 547	11 525 037
AVOIR		
Apport du gouvernement du Québec	95 339	95 339
Déficit cumulé	(410 275)	344 266
	(314 936)	439 605
	60 245 611 \$	11 964 642 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Francine Grégoire
Présidente du conseil d'administration

Nicolas Desjardins
Administrateur

LE FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
		redressé (note 3)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(754 541)\$	(88 005)\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Virement de la subvention reportée du gouvernement du Québec	105 537	9 619
Radiation d'effet à recevoir du gouvernement du Québec	–	16 738
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	3 367	19 183
Amortissement des immobilisations corporelles	443 085	347 170
	(202 552)	304 705
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Créances	829 587	(695 942)
Frais payés d'avance	26 294	(71 504)
Effet à recevoir du gouvernement du Québec	866 193	1 608 867
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	(1 221 185)	(404 501)
Charges à payer et frais courus	1 002 786	618 887
Subvention reportée du gouvernement du Québec	1 010 111	385 263
Produits reportés	(5 270)	6 600
Provisions pour vacances et congés de maladie	215 845	30 386
	2 724 361	1 478 056
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 521 809	1 782 761
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 445 972)	(339 578)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	1 625 686	–
Versement sur le dû au gouvernement du Québec	(267 760)	(348 000)
Versement sur la dette à long terme	(35 315)	(39 142)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	1 322 611	(387 142)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 398 448	1 056 041
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 685 467	1 629 426
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 15)	5 083 915 \$	2 685 467 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2009

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a été constitué par la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (L.R.Q., chapitre C - 62.1) amendée par la Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (2006, chapitre 26). Cette dernière a modifié les dispositions financières qui régissent le Conservatoire faisant en sorte qu'elles deviennent non budgétaires à compter du 31 mars 2007.

Le Conservatoire a pour objet d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement.

Les établissements du Conservatoire ont aussi pour mission de susciter et de favoriser, dans le milieu, une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique, ainsi que la présence et la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Conservatoire utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur du marché).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Équipement spécialisé	10 et 20 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Améliorations locatives	3 et 5 ans
Équipement informatique	3 ans
Développement informatique	3 ans

Détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition	
Équipement spécialisé	10 ans
Améliorations locatives	15 et 25 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conservatoire de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location auxquels le Conservatoire est partie à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui est transférée sont comptabilisés comme des contrats de location-acquisition et sont inclus dans les immobilisations corporelles et les dettes à long terme. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

PROVISION POUR CONGÉS DE VACANCES

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Conservatoire estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu que le Conservatoire ne dispose pas suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les subventions non affectées sont constatées à titre de produit lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Le cas échéant, les subventions affectées sont constatées à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les droits de scolarité sont comptabilisés aux produits en fonction de la période couverte par ces droits.

Les produits d'intérêts sont constatés d'après le nombre de jours de détention de la trésorerie au cours de l'exercice.

Les autres produits sont constatés lorsque les services ont été rendus ou lorsqu'ils sont gagnés, et que la mesure et le recouvrement sont raisonnablement sûrs.

3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Depuis le 1^{er} juillet 2008, à la demande du gouvernement du Québec, le Conservatoire établit ses états financiers selon le Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. Auparavant, le Conservatoire utilisait le Manuel de l'ICCA - Comptabilité pour le secteur privé. Les effets de la première application de ces normes sont constatés rétroactivement avec retraitement des états financiers. Le redressement a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers:

	Au 30 juin 2008 (tel que publié)	Incidence de la modification comptable	Au 30 juin 2008 (redressé)
BILAN			
Immobilisations corporelles	2 231 724 \$	658 675 \$	2 890 399 \$
Charges à payer et frais courus	1 719 448 \$	2 488 \$	1 721 936 \$
Portion court terme de la dette à long terme	– \$	35 315 \$	35 315 \$
Dette à long terme	– \$	631 266 \$	631 266 \$
Excédent cumulé	354 660 \$	(10 394)\$	344 266 \$
RÉSULTATS			
Loyers	4 970 828 \$	(69 828)\$	4 901 000 \$
Frais d'intérêts sur emprunt	– \$	30 560 \$	30 560 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	300 122 \$	47 048 \$	347 170 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(80 225)\$	(7 780)\$	(88 005)\$

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2009	2008
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Frais de fonctionnement	24 009 669 \$	22 268 671 \$
Virement de la subvention reportée (note 13)	105 537	9 619
Intérêts sur emprunts bancaires (maintien des actifs)	22 374	–
Ministère du Conseil exécutif - subvention ponctuelle de fonctionnement	–	25 000
	24 137 580 \$	22 303 290 \$

5. CRÉANCES

	2009	2008
Effet à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	866 193 \$	1 608 867 \$
Subventions à recevoir - ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (1) – Parité salariale	–	232 471
– Intérêts sur emprunts (maintien des actifs)	18 185	–
Compte à recevoir - Société immobilière du Québec (1)	–	9 568
Taxes à recevoir	682 260	556 832
Intérêts à recevoir	597	2 027
Autres (location de salles et droits de scolarité)	30 658	17 715
	1 597 893 \$	2 427 480 \$

(1) Apparenté sous contrôle commun

6. EFFET À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'effet à recevoir du gouvernement du Québec ne porte pas intérêt et représente les sommes devant être transférées au Conservatoire relativement aux banques de congés de maladie ainsi qu'aux banques de vacances qui étaient gagnées par les employés avant le 1^{er} avril 2007. L'effet à recevoir prendra fin en mars 2013 (1).

	2009	2008
Effet à recevoir	3 464 771 \$	5 073 638 \$
Effet à recevoir à court terme (note 5)	866 193	1 608 867
Effet à recevoir à long terme (1)	2 598 578 \$	3 464 771 \$

Les encaissements de l'effet à recevoir du gouvernement du Québec s'établissent comme suit:

2010	866 193 \$
2011	866 193
2012	866 193
2013	866 192
	3 464 771 \$

(1) À la suite d'une décision du gouvernement du Québec, l'échéance de remboursement de l'effet à recevoir a été modifiée afin de la devancer en mars 2013 au lieu de mars 2015.

7. SUBVENTION À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec, présentée à long terme, correspond au total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Cette subvention est encaissable en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	redressé (note 3)
Équipement spécialisé	3 342 949 \$	626 279 \$	2 716 670 \$	2 077 195 \$
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	112 169	25 257	86 912	50 360
Améliorations locatives	104 973	11 581	93 392	34 611
Équipement informatique	181 691	87 998	93 693	69 558
Développement informatique	124 332	9 167	115 165	–
	3 866 114	760 282	3 105 832	2 231 724
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition				
Équipement spécialisé	5 297 250	–	5 297 250	–
Améliorations locatives	40 964 823	94 096	40 870 727	658 675
	46 262 073	94 096	46 167 977	658 675
	50 128 187 \$	854 378 \$	49 273 809 \$	2 890 399 \$

Certains actifs (instruments de musique, accessoires, matériel de théâtre, matériel dictactique et audiovisuel, différents livres, ouvrages de référence, bibliographies, monographies, périodiques sonores, partitions et divers autres biens) détenus par le Conservatoire ne sont pas comptabilisés, compte tenu que leur transfert au 31 mars 2007 s'est fait à une valeur nulle.

9. EMPRUNT BANCAIRE

FONCTIONNEMENT

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret le Conservatoire à contracter une marge de crédit relative au fonctionnement du Conservatoire pour un montant maximum de 1 000 000 \$. Au 30 juin 2009, le Conservatoire n'avait pas contracté cet emprunt.

MAINTIEN DES ACTIFS

Le gouvernement du Québec a autorisé le Conservatoire à contracter les emprunts suivants relatifs aux immobilisations et à leur maintien :

	2009	2008
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant de capital maximum de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2009	1 000 000 \$	– \$
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant de capital maximum de 1 150 100 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2009	625 686	–
	1 625 686 \$	– \$

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour ces emprunts bancaires, incluant les frais d'emprunt prévus lors du financement à long terme, s'élève à 2 171 601 \$ (1 010 000 \$ en 2008). Le taux préférentiel de l'institution bancaire est de 2,25 % au 30 juin 2009.

MODERNISATION DES BIBLIOTHÈQUES

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret le Conservatoire à contracter un emprunt bancaire relativement à la modernisation des bibliothèques pour un montant maximum de 3 469 047 \$ incluant les frais d'emprunt prévus lors du financement à long terme. Au 30 juin 2009, le Conservatoire n'avait pas contracté cet emprunt.

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2009	2008
Traitements et avantages sociaux	689 374 \$	1 053 123 \$
Fournisseurs	1 659 104	666 325
Versement dû à la Société immobilière du Québec	284 949	-
Intérêts courus à payer à la Société immobilière du Québec	203 784	2 488
	2 837 211 \$	1 721 936 \$

11. DÛ AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2009	2008
Sans intérêt, remboursable au rythme de la charge annuelle d'amortissement sur les actifs transférés	1 347 428 \$	1 615 188 \$
Moins : Versements exigibles à court terme	253 593	267 760
	1 093 835 \$	1 347 428 \$

Les versements en capital des 5 prochains exercices et des exercices subséquents sur l'emprunt au gouvernement du Québec s'établissent comme suit :

2010	253 593 \$
2011	241 791
2012	223 394
2013	193 760
2014	181 094
2015 et suivantes	253 796
	1 347 428 \$

Le ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine (ministère) versera au Conservatoire une subvention servant à combler la portion annuelle du remboursement de cette dette, selon la disponibilité des crédits alloués annuellement au ministère par l'Assemblée nationale.

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel du Conservatoire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2009, le taux de cotisation RREGOP est demeuré à 8,19 % de la masse salariale cotisable, celui du RRPE à 10,54 % et celui du RRF à 7,25 %.

Les cotisations du Conservatoire imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 790 710 \$ (2008 : 661 658 \$). Les obligations du Conservatoire à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR VACANCES ET CONGÉS DE MALADIE

	2009		2008	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
Solde au début	1 706 651 \$	5 343 099 \$	1 635 476 \$	5 383 888 \$
Charge de l'exercice	2 084 113	618 714	2 019 147	707 492
Prestations versées au cours de l'exercice	(2 013 648)	(473 334)	(1 947 972)	(748 281)
Solde à la fin	1 777 116 \$	5 488 479 \$	1 706 651 \$	5 343 099 \$

DESCRIPTION

Le Conservatoire dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par le Conservatoire.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Dans un contexte de préretraite, les employés faisant partie du personnel non enseignant peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées alors que pour le personnel enseignant, ces journées accumulées converties en mois de calendrier peuvent être utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées jusqu'à concurrence de six mois de calendrier. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Conservatoire. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

ÉVALUATIONS ET ESTIMATIONS SUBSÉQUENTES

Le programme d'accumulation des congés de maladie au 30 juin 2009 a fait l'objet d'une actualisation, par strate d'âge, sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

Taux d'indexation : 3,10 % à 4,35 %

Taux d'actualisation : 0,80 % à 5,68 %

Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs : 0 à 32 ans

13. SUBVENTION REPORTÉE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées ont trait aux immobilisations et à leur maintien des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde sont les suivantes :

	2009	2008
Solde au début	394 882 \$	– \$
Subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges des exercices futurs	1 221 185	404 501
	1 616 067	404 501
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice (note 4)	(105 537)	(9 619)
Solde à la fin	1 510 530	394 882
Subventions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	(210 057)	(51 042)
Solde à long terme	1 300 473 \$	343 840 \$

14. DETTE À LONG TERME

	2009	2008
		redressé (note 3)
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition auprès de la Société immobilière du Québec de 40 259 100 \$, au taux variable annuellement de 5,34 %, remboursable en versements mensuels de 242 387 \$, échéant en mai 2034	40 016 713 \$	– \$
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition auprès de la Société immobilière du Québec de 5 297 250 \$, au taux variable annuellement de 5,31 %, remboursable en versements mensuels de 42 562 \$, échéant en mai 2024	5 254 688	–
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition auprès de la Société immobilière du Québec de 705 723 \$, au taux fixe de 4,48 %, remboursable en versements mensuels de 5 371 \$, échéant en mai 2022	631 266	666 581
	45 902 667	666 581
Moins : Versement en deçà d'un an	1 064 076	35 315
	44 838 591 \$	631 266 \$

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2010	1 064 076 \$
2011	1 121 926
2012	1 182 922
2013	1 247 242
2014	1 315 059
2015 et suivantes	39 971 442
	<u>45 902 667 \$</u>

15. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés au bilan :

	2009	2008
Encaisse	1 395 055 \$	2 128 453 \$
Placements temporaires	3 688 860	557 014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 083 915 \$	2 685 467 \$

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles, détenues en vertu de contrats de location-acquisition, ont été acquises pour un montant de 45 556 350 \$ (2008: 0 \$) en contrepartie de dettes à long terme auprès de la Société immobilière du Québec. Le poste « Charges à payer et frais courus » inclut des montants liés à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 317 417 \$ (2008: 204 928 \$).

Les intérêts versés par le Conservatoire au cours de l'exercice s'élèvent à 51 515 \$ (aucun en 2008).

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Conservatoire est engagé en vertu de contrats de location échéant à différentes dates jusqu'en 2024 pour la location d'espace et d'appareils de bureautique.

Les charges de location de ces espaces et appareils de l'exercice terminé le 30 juin 2009 s'élèvent à 287 375 \$ (2008: 28 839\$). Les paiements minimums futurs exigibles s'établissent comme suit :

2010	3 082 584 \$
2011	3 076 991
2012	3 060 510
2013	3 054 775
2014	3 051 966
2015 et suivantes	30 235 758
	45 562 584 \$

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les principales opérations effectuées avec des entités sous contrôle commun se détaillent comme suit :

	2009	2008
Loyers et entretien - Société immobilière du Québec	5 249 121 \$	4 703 091 \$
Améliorations locatives et équipement spécialisé - Société immobilière du Québec	45 613 886 \$	35 804 \$
Intérêts - Société immobilière du Québec	230 436 \$	30 560 \$
Services professionnels et auxiliaires, loyer - Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	920 857 \$	959 579 \$
Services auxiliaires, fournitures et communication - Centre des services partagés du Québec	361 357 \$	241 213 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

De plus, la Société du Grand Théâtre de Québec offre, à titre gratuit, des locaux au Conservatoire.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, le Conservatoire est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Conservatoire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC (WILFRID-PELLETIER)

La Fondation Wilfrid-Pelletier, constituée le 29 novembre 1982 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal. Sa mission consiste à recueillir des donations afin d'octroyer des bourses aux étudiants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

À la suite d'une décision de son conseil d'administration, le nom de l'organisme a été modifié pour celui de *Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*.

Afin de maximiser les bourses octroyées aux étudiants, le Conservatoire a assumé pour la Fondation certains frais représentant 9 635 \$ (2008: 7 810 \$).

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

En 2008-2009, la Fondation Wilfrid-Pelletier est officiellement devenue la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, marquant ainsi son appartenance au Conservatoire et son désir de susciter une implication accrue des employés, des professeurs et des élèves qui y œuvrent.

Outre le changement de dénomination, la 26^e année d'activité de la Fondation a été marquée par des transformations de diverses natures. Mentionnons la nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration, M. Yvan Hains; la réalisation d'un nouveau concept visuel pour donner à la Fondation l'image d'une organisation jeune, dynamique, près de ceux qu'elle appuie; la production d'outils de communication qui serviront à soutenir la Fondation dans la recherche de nouveaux fonds; la création d'un programme de parrainage qui, à travers l'association d'un élève du Conservatoire et d'un donateur, permet à tout élève talentueux, qui démontre la volonté et le désir de faire carrière en musique ou en art dramatique, d'étudier au Conservatoire, peu importe sa situation financière.

Par l'attribution de bourses d'études, la Fondation peut contribuer à la formation, dans les meilleures conditions possibles, des élèves les plus prometteurs. En 2008-2009, de nouvelles bourses d'études se sont ajoutées à celles déjà en place. Il s'agit de la bourse Pierre-Mollet, de la bourse Fleurette-Beauchamp-Huppé, de la bourse Sybilla-Hesse, ainsi que des bourses attribuées en vertu du nouveau programme de parrainage.

Afin de garder vivante la mémoire du fondateur du Conservatoire, la Fondation a maintenu un fonds de bourses Wilfrid-Pelletier pour les élèves en musique. Le fonds destiné aux élèves en art dramatique a été baptisé Jean-Valcourt, du nom du successeur de Jan Doat à la barre du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, en 1957, et du créateur du Conservatoire d'art dramatique de Québec, en 1958.

En 2008-2009, la Fondation a ainsi accordé 27 200 \$. Voici les élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec qui ont obtenu des bourses d'études pour l'année scolaire 2008-2009 :

**LES LAURÉATS DES BOURSES
ARCHAMBAULT**

- Julie Desbordes, trompettiste
- Octavie Dostaler Lalonde, violoncelliste
- Mathieu Pouliot, percussionniste

**LES LAURÉATS DES TROIS BOURSES
JEAN H. PICARD**

- Marie-Sonja Cotineau, corniste
- Marina Moureau, saxophoniste
- David Ratelle, guitariste

**LES LAURÉATS DES BOURSES
GILLES-GAUTHIER**

- Antoine Létourneau-Berger, percussionniste
- Carl Mathieu Neher, pianiste

**LES LAURÉATS DES BOURSES
WILFRID-PELLETIER**

- Myriam Beaulieu, flûtiste
- Victor Blain-Fournelle, violoniste
- Audray Boivin-Laframboise, tubiste
- Gaël Chabot-Leclerc, percussionniste
- Marie-Claude Duchesne, organiste
- Emmanuel Lebel, chanteur

**LE LAURÉAT DE LA BOURSE ALFRED-
ET-GILBERT-VAILLANCOURT**

- John Giffen, chanteur

**LA LAURÉATE DE LA BOURSE
PIERRE MOLLET**

- Sophie Martin, chanteuse

**LES LAURÉATES DES DEUX
BOURSES RONA**

- Clara Chartré, violoniste
- Josée-Ann Coulombe, violoniste

La Fondation a également accordé **DEUX BOURSES JEAN-VALCOURT ET DEUX BOURSES SYBILLA-HESSE** aux deux classes d'élèves finissants du Conservatoire d'art dramatique de Québec et du Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Ces finissants sont :

- Marc Auger Gosselin, Québec
- Marie-France Bédard, Montréal
- Hubert Bolduc, Québec
- Joëlle Bourdon, Québec
- Valérie Cantin, Québec
- Maxime Carbonneau, Montréal
- Lorie Caron, Québec
- Jean-Pierre Cloutier, Québec
- Jean-Philip Debien, Québec
- Patrick Dupuis, Montréal
- Matthew Fournier, Québec
- Maude Giguère, Montréal
- Myriam Huard, Québec
- Catherine Hughes, Québec
- Daphnée Lemieux Boivin, Québec
- Frédéric Millaire-Zouvi, Montréal
- Olivia Palacci, Montréal
- Alice Pascual, Montréal
- Stéphanie Perreault, Québec
- Yves-Antoine Rivest, Montréal
- Élisabeth Sirois, Montréal
- Marianne Thomas, Montréal
- Louis-Philippe Tremblay, Montréal

Parallèlement à ces bourses, la Fondation distribue des dons recueillis par et pour chacun des neuf établissements du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Les juges aux examens de fin de troisième cycle et de Concours

Traditionnellement, le Conservatoire sollicite l'expertise de musiciens professionnels de haut calibre pour entendre les élèves qui se présentent aux examens terminaux de troisième cycle et de Concours. De provenances diverses, ces musiciens prestigieux sont reconnus tant ici qu'à l'étranger. Avec générosité et passion, ils prodiguent de judicieux conseils à nos finissants sur le point d'amorcer leur carrière. Les jurys sont présidés par le directeur général du Conservatoire ou son représentant. Ainsi, au printemps 2008, le Conservatoire a fait appel aux compétences des juges suivants :

BASSON

Mathieu Harel (CMM)
Stéphane Lévesque, Université McGill
Jo-Ann Simpson (CMG)

CHANT

Raffi Armenian (CMM)
Line Fortin (CMQ)
Jacqueline Martel-Cistellini (CMQ)
Mary Morrisson (Université de Toronto)

CLARINETTE

Stan Fisher (Nouvelle-Écosse)
Peter Freeman
Abe Kestenberg (Université McGill)

COMPOSITION

Walter Boudreau, compositeur
Michel Gonneville (CMM)
Serge Provost (CMM)

COMPOSITION ÉLECTROACOUSTIQUE

Martin Bédard (CMM)
Louis Dufort (CMM)
Alain Thibault, fondateur du Festival Elektra et directeur artistique de l'Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec

CONTREBASSE

René Gosselin (CMM)
Jean Michon (CMQ)
Edward Tait (Orchestre symphonique de Toronto)

COR

Guy Carmichael (CMQ)
Jean-Louis Gagnon (UQÀM)
Jean Letarte (CMTR)

DIRECTION D'ORCHESTRE

Raffi Armenian (CMM)
Gilles Bellemare (CMTR)
Robert Fitzpatrick (Curtis Institute of Music, Philadelphie)

EUPHONIUM

Albert Devito (Université de Montréal)
Robert Ellis (CMTR)
Lance Nagels (CMQ)

FLÛTE

Marie-Andrée Benny (CMM)
Louise Bouchard (CMS)
Paula Elliott (Hamilton Philharmonic Orchestra)

GITARE

Rémi Boucher (CMQ)
Jean-Luc Portelli, directeur du Conservatoire de Bordeaux
Pierre-Louis Thérien (CMVD)

HAUTBOIS

Lise Beauchamp (CMM)
Diane Lacelle (Université McGill, UQÀM, Cégep Marie-Victorin et Camp musical de Lanaudière)
Clare Scholtz (Université de Toronto)

MUSIQUE DE CHAMBRE – GATINEAU

Pascale Margely (CMG)
 Jean-Luc Portelli, directeur du
 Conservatoire de Bordeaux
 Noël Samyn (CMG)

MUSIQUE DE CHAMBRE – MONTRÉAL

Raffi Armenian (CMM)
 Jean-Luc Portelli, directeur du
 Conservatoire de Bordeaux
 Carole Sirois (CMM)

MUSIQUE DE CHAMBRE – QUÉBEC

Darren Lowe (CMQ)
 Marie Picard (CMQ)
 Jean-Luc Portelli, directeur du
 Conservatoire de Bordeaux

ORGUE

Danny Bélisle (CMQ)
 Réjean Poirier (Université de Montréal)
 Régis Rousseau (CMS)

PERCUSSION

Serge Laflamme (Université Laval)
 Alain Lamothe (CMG)
 Jean-Guy Plante (CMM)

PIANO

Jacinthe Couture (CMS)
 Jean Saulnier, professeur agrégé et
 responsable du secteur de piano
 de l'Université de Montréal et
 professeur au Centre d'arts Orford
 Gilles Tremblay, compositeur
 Denise Trudel (CMTR)

SAXOPHONE

Donald Ferland (CMVD)
 Peter Freeman (Université McGill
 et Université Queen's)
 Benoît Plourde (CMR)



Olivier Hébert-Bouchard, élève de Denise Trudel au Conservatoire de musique de Trois-Rivières.

photo: Daniel Jalbert

TROMBONE ET TUBA

Albert Devito (Université de Montréal)
 Robert Ellis (CMTR)
 Lance Nagels (CMQ)

TROMPETTE

Gilbert Blais (CMS)
 Jean-Louis Chatel,
 Université de Montréal
 Manon Lafrance (CMM)

VIOLON

Nathalie Camus (CMS)
 Jonathan Crow (Université McGill)
 Catherine Dallaire (CMQ)

VIOLONCELLE

Élisabeth Dolin (CMM)
 David Ellis (CMS)
 James B. Kreger (États-Unis)

CMG : Conservatoire de musique de Gatineau
 CMM : Conservatoire de musique de Montréal
 CMQ : Conservatoire de musique de Québec
 CMR : Conservatoire de musique de Rimouski

CMS : Conservatoire de musique de Saguenay
 CMTR : Conservatoire de musique de Trois-Rivières
 CMVD : Conservatoire de musique de Val-d'Or

Les résolutions du conseil d'administration

RÉSOLUTION	TITRE / SUJET	ADOPTION	
		8 ^e séance ordinaire du CA	Québec, le 30 septembre 2008
CA-2008-2009-1	Adoption de l'ordre du jour de la huitième séance ordinaire du conseil d'administration (CA)		
CA-2008-2009-2	Adoption du procès-verbal de la septième séance ordinaire du CA		
CA-2008-2009-3	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de M ^{mes} Nancy Bélanger et Jocelyne Bouchard, ainsi que de l'équipe de la firme Orangetango pour la réalisation de la brochure corporative		
CA-2008-2009-4	Adoption de la Directive sur les droits de scolarité et autres frais relatifs aux programmes réguliers du Conservatoire au regard de l'année 2009-2010		
CA-2008-2009-5	Amendement du Règlement sur les droits de scolarité et autres frais relatifs aux programmes réguliers du Conservatoire au regard de l'année 2009-2010		
CA-2008-2009-6	Amendement du Règlement sur la délégation de pouvoirs en matière de gestion pédagogique (Plan de délégation de signatures) du Conservatoire		
CA-2008-2009-7	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de M. André Picard, maître d'œuvre, et de ses collaborateurs, M. Pierre Normandin et M ^{me} Esther Loiseau pour la conduite du dossier d'évaluation des programmes d'études en musique		
CA-2008-2009-8	Adoption du budget 2008-2009 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ)		
CA-2008-2009-9	Autorisation donnée au directeur général de mener les démarches nécessaires à l'acquisition de deux pianos de marque Steinway, l'un de Hambourg, l'autre de New York, destinés à l'établissement d'enseignement de la musique de Montréal		
CA-2008-2009-10	Modification au régime d'emprunts du Conservatoire	Adoptée par voie virtuelle le 10 octobre 2008	
CA-2008-2009-11	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de M. Carol Lemieux, nouvellement nommé directeur du CMQ, ainsi que de M ^{mes} Marie-Claire Bouchard et Esther Loiseau, respectivement nommées registraire et secrétaire générale du Conservatoire		
		9 ^e séance ordinaire du CA	Montréal, les 8 et 9 décembre 2008
CA-2008-2009-12	Adoption de l'ordre du jour de la neuvième séance ordinaire du conseil d'administration du CMADQ		
CA-2008-2009-13	Adoption du procès-verbal de la huitième séance ordinaire du conseil d'administration du CMADQ		
CA-2008-2009-14	Amendement au Règlement sur les droits de scolarité et autres frais exigibles		
CA-2008-2009-15	Amendement à la Directive à l'égard des droits de scolarité et autres frais exigibles par le Conservatoire en regard de l'année scolaire 2009-2010		
CA-2008-2009-16	Adoption de la Politique sur la dotation de personnel du Conservatoire		
CA-2008-2009-17	Amendement du Règlement sur la délégation de pouvoirs en matière de gestion des ressources financières		
CA-2008-2009-18	Amendement du Règlement sur les conseils d'orientation		
CA-2008-2009-19	Adoption des états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2008		
CA-2008-2009-20	Amendement au Règlement sur la commission des études en musique		
CA-2008-2009-21	Amendement au Règlement sur la commission des études en art dramatique		
CA-2008-2009-22	Motion de félicitations à l'endroit de Régis Rousseau pour sa nomination à la direction du Conservatoire de musique de Saguenay		

RÉSOLUTION	TITRE / SUJET	ADOPTION	
		10 ^e séance ordinaire du CA	Québec, le 17 février 2009
CA-2008-2009-23	Adoption de l'ordre du jour de la dixième séance ordinaire du conseil d'administration du CMADQ		
CA-2008-2009-24	Adoption du procès-verbal de la neuvième séance ordinaire du conseil d'administration du CMADQ		
CA-2008-2009-25	Amendement du Règlement sur la régie interne du Conservatoire		
CA-2008-2009-26	Amendement du Règlement sur le comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire		
CA-2008-2009-27	Amendement du Code d'éthique des administrateurs du Conservatoire		
CA-2008-2009-28	Amendement du Règlement sur la délégation de pouvoirs en matière de gestion pédagogique		
CA-2008-2009-29	Adoption d'une motion de félicitations à Richard Chevalier pour sa nomination au poste de directeur des services administratifs du Conservatoire		
CA-2008-2009-8	Adoption du budget 2008-2009 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec		
		11 ^e séance ordinaire du CA	Val-d'Or, les 12 et 13 juin 2009
CA-2008-2009-30	Adoption d'une motion de félicitations à l'endroit de deux directeurs et de deux enseignants du Conservatoire nouvellement élus par leurs pairs au conseil d'administration, ainsi que de deux membres en fonction, un directeur et un enseignant, dont le mandat a été renouvelé par leurs pairs	Adoptée par voie virtuelle le 16 juin 2009	
CA-2008-2009-31	Adoption de l'ordre du jour de la onzième séance ordinaire du conseil d'administration du CMADQ		
CA-2008-2009-32	Adoption du procès-verbal de la dixième séance ordinaire du conseil d'administration du CMADQ		
CA-2008-2009-33	Adoption de la directive sur la conservation des protocoles d'entente intervenus entre les établissements du Conservatoire et les organismes et institutions partenaires	Adoptée par voie virtuelle le 16 juin 2009	
CA-2008-2009-34	Adoption de la Politique d'évaluation de programme universitaire du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	Adoptée par voie virtuelle le 16 juin 2009	
CA-2008-2009-35	Renouvellement des mandats de MM. Pierre Genest et Marc Landry à la Commission des études en musique	Adoptée par voie virtuelle le 16 juin 2009	
CA-2008-2009-36	Renouvellement du mandat de M. Jacques Leblanc à la Commission des études en art dramatique	Adoptée par voie virtuelle le 16 juin 2009	
CA-2008-2009-37	Modification au régime d'emprunts du CMADQ	Adoptée par voie virtuelle le 16 juin 2009	

Les lois et les politiques d'application

LOI CONSTITUTIVE

Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (L.R.Q., c. C-62.1)

AUTRES LOIS

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)

Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (L.R.Q., c. A-3.01)

Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)

Loi sur l'aide financière aux études (L.R.Q., c. A-13.3)

Loi sur les archives (L.R.Q., c. A-21.1)

Loi sur l'assurance-dépôts (L.R.Q., c. A-26)

Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)

Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (L.R.Q., c. C-32.2)

Loi sur le développement durable (L.R.Q., chapitre D-8.1.1)

Loi sur l'enseignement privé (L.R.Q., c. E-9.1)

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (L.R.Q., c. E-14.1)

Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1)

Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1)

Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (L.R.Q., c. M-15)

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30)

Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1)

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (L.R.Q., c. R-10)

Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1)

Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., c. V-5.01)

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec participe activement à la mise en œuvre des politiques suivantes :

- *La politique culturelle du Québec*
- *La politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle*

Il contribue aussi, notamment par ses divers partenariats universitaires et son rayonnement international, à *La politique québécoise à l'égard des universités*.





**SIÈGE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

225, Grande Allée Est
Bloc C, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5
418 380-2327

**CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE
DE MONTRÉAL**

4750, avenue Henri-Julien, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4283

**CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE
DE QUÉBEC**

31, rue Mont-Carmel
Québec (Québec) G1R 4A6
418 643-2139

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU

430, boul. Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J9A 1M7
819 772-3283

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DE MONTRÉAL**

4750, avenue Henri-Julien
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4031

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC

270, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 5G1
418 643-2190

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI

22, rue Sainte-Marie
Rimouski (Québec) G5L 4H2
418 727-3706

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY

202, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 6R8
418 698-3505

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DE TROIS-RIVIÈRES**

587, rue Radisson
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C8
819 371-6748

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE VAL-D'OR

88, rue Allard
Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1
819 354-4585

www.conservatoire.gouv.qc.ca

CONSERVATOIRE

de musique de Saguenay

CONSERVATOIRE

d'art dramatique de Québec

CONSERVATOIRE

de musique de Québec

CONSERVATOIRE

de musique de Rimouski

*Conservatoire
de musique
et d'art dramatique*

Québec 